



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



807156

MERCURE GALANT



A PARIS,

M. DCCX.

Avec Privilege du Roy.

**MERCURE
GALANT.**

*Par le Sieur Du F****

Mois

de Juin, Juillet, & Aoust
1710.



A PARIS,

**Chez DANIEL JOLLET, au Livre
Royal, au bout du Pont S. Michel
du côté du Palais.**

**PIERRE RIBOU, à l'Image S. Louis,
sur le Quay des Augustins.**



**GILLES LAMESLE, à l'entrée de la rue
du Foin, du côté de la rue
Saint Jacques,**

PAR LA

MOQUE

DE LA



P R E F A C E.

P Ar où commencer ma Preface ? quel caractère prendrai-je ? le sérieux ou le comique. Une Preface sérieuse à la teste d'un *Mercur*e Galant , c'est s'engager par écrit à ennuyer le Public toute l'année ; mais aussi une Preface comique promet un Livre de même , c'est

a ij

P R E F A C E.

trop promettre, & l'on n'est jamais moins réjoüissant que quand on a promis de l'estre.

Quel parti prendre ? Il est bien triste d'ennuyer d'honnêtes gens & très-difficile de les réjoüir. Il faut pourtant caractériser une Preface ; elle doit annoncer par son caractère celui du Livre & de l'Auteur ; c'est ce qui me fait trembler. Les conséquences qu'on tire d'une

P R E F A C E.

Preface décident quelquefois de la réussite du Livre. Il faut si peu de chose pour prévenir les hommes, & la prévention a tant de part à leurs décisions !

Ma crainte redouble : le choix d'un caractère me tiens en suspens ; tirons parti de cette incertitude. Ouy, mon incertitude me détermine, & puisqu'une Preface tire à conséquence je me déter-

P R E F A C E.

mine à n'en point faire.

Point de Preface, s'écriera-t-on ! Il en faut une ; on s'y attends : vous nous la devez. J'en conviens ; l'employ dont on m'a chargé est une espece de Charge publique.

Il faut enfin que je me fasse recevoir Auteur à la tête du Mercure Galant , & c'est par une humble Preface qu'un Auteur doit prêter serment entre les mains du

P R E F A C E.

Public qu'il travaillera fidèlement à luy plaire. Je jure que j'y tâcheray : ceux qui font serment de plaire sont sujets à fausser leur serment.

Un Auteur est bien embarrassé à la teste de son Livre : il ne sçait quelle contenance tenir. S'il fait le fier on se plaît à rabattre sa fierté ; s'il affecte de s'humilier, on le méprise ; s'il dit que son travail sera merveilleux, on n'en croit

P R E F A C E.

rien ; s'il dit que c'est peu de chose , on le croit sur sa parole. Ne parlera-t-il point de ses Ouvrages ; la dure nécessité pour un Auteur.

J'en juge par moy-même. Je n'ay pû m'empêcher de citer icy un article de mes *Amusements sérieux & comiques*. Mais puisque j'ay tant fait que de franchir les bornes de la modestie, disons que ce Livre a eu de la réüssi-

P R E F A C E.

te. Peut-être que cela préviendra en faveur de celui-ci. Peut-être aussi que cela luy fera tort. On s'attendra à trouver dans celui-ci certain air neuf & original qui a plû dans l'autre : & c'est ce qu'on ne trouvera point icy. J'estois Auteur dans mes *Amusements* ; mais dans un *Mercure* , je ne puis estre qu'un Compileur de bons ou de mauvais materiaux , tels

P R E F A C E.

qu'on me les fournira. On n'en doit attendre de moy que le choix & l'arrangement. Ce qu'on pourroit exiger est un long Avant-propos que j'ay resolu de ne point faire, & ce qui vous paroîtra singulier, plus j'ay de choses à vous dire pour vous mettre au fait de mon Ouvrage, & plus il est à propos que je retranche ma Preface.

Ce paradoxe affecté est

P R E F A C E.

en effet tres-singulier ;
dira malignement un
Critique : à cette singu-
larité je reconnois enco-
re l'Auteur des *Amuse-
ments*.

Je n'affecte jamais d'être singulier , & le bon sens seul m'éloigne icy de l'usage ordinaire. Il me viendra tant de sujets à traiter que je n'en prévois pas la difference. Quel ordre puis-je vous promettre là-dessus.

P R E F A C E.

Il est donc plus sensé d'attendre que chaque sujet s'offrant à moy, fasse naître les reflexions qui lui conviennent. Mes reflexions seront plus justes & moins ennuyeuses séparément, que si je les faisois ici toutes ensemble. Je vous promets donc à chaque Article un petit préambule : il ne tiendra qu'à vous de l'appeller *Preface*. Ainsi, pour peu que mes préam-

P R E F A C E.

bules soient ennuyeux, vous aurez plus de Prefaces que vous ne voudrez.

On a jugé à propos que je misse au commencement de mon Mercure le Placet en vers que j'ay eu l'honneur de presenter au Roy. Je ne vous le donne que comme un simple badinage, & je dois dire icy pour l'intelligence de ce Placet, que le Roy qui sçait

P R E F A C E.

jetter les yeux sur les plus petites choses, sans perdre de vûë les plus grandes, a souvent daigné s'amuser de mes Ouvrages.





PLACET
AU ROY.
POUR LE PRIVILEGE
du Mercure Galant.

*Plaise au Roy, par Bre-
vet, vouloir autoriser ;
Le Privilege ancien que
j'ay de l'amuser.
Plaise à ma Muse aussi
d'être badine & sage.
Plaise à moy, me bornant
au prudent badinage,*

*De ne pas ressembler à ces
foux sérieux ,
Qui veulent penetrer jus-
qu'aux secrets des Dieux.
De louer sans flater , de
blâmer sans médire ,
D'être libre sans m'oubier
Point ridicule en faisant
rire
Et sérieux sans ennuyer.
En un mot plaise au Roy ,
que je tâche à tuy plaire ,
Mais sur tout plaise au
Roy mon desir de bien
faire.*

*Plaise au Roy mon Mer-
cure, & de-là s'ensuivra
Qu'aux gens de bon esprit
mon Mercure plaira.*

Il a plu à sa Majesté
de m'accorder le Privi-
lege que je luy deman-
dois ; plaise à Apollon
m'inspirer quelques vers
dignes de ma reconnois-
sance & de mon zele.



Hier me promenant
dans les Bosquets de
Marly , je les pris pour
ceux du Parnasse. Je crus
y voir Apollon , je m'i-
maginay estre Mercure ,
& voicy la Scene qui se
passa entre Apollon &
moy.



MERCURE ET APOLLON.

Dans un Bois Apollon
 avoit profondement,
 Sa Lyre sur son bras pen-
 choit negligemment.
 Mercure la voit, la desire,
 Il médite un larcin, quel
 en sera le fruit?
 Il s'avance à petit bruit,
 Voila sa main sur la Ly-
 re ;
 c ij

*Mais Apollon s'éveille ;
& luy prenant la main ,
Arreste , quel est ton des-
sein ?*

*Mon dessein ? je voulois
chanter ce Roy si sage ,
Ce Roy dont les vertus
font respecter les Loix.*

*Alors d'un air severe A-
pollon l'envisage :*

*Comment donc petit per-
sonnage ,*

*Dit-il, c'est bien à toy d'at-
tenter sur mes droits :*

C'est bien à toy vraiment

*d'oser chanter les Rois ;
Dieu des Marchands fo-
rains , va borne ton au-
dace*

*A trafiquer tant bien que
mal*

*Faisant courir de place en
place*

*Le Sonnet & le Madri-
gal ,*

*En fidele Marchand fais
ton Livre Journal ,*

*Sans tromper ni surfaire ,
orne ta Marchandise ,*

Sois plaisant si tu peux , si

tu veux moralise ,
Sauve-toy par le sérieux
Lorsque tu ne pourras
mieux faire .
Ouy , l'on te permettra
même d'être ennuyeux ,
Tant-pis pour toy c'est ton
affaire ;
Mais si ton vol auda-
cieux
Va jusqu'aux Rois ou jus-
qu'aux Dieux ,
Et si tu prens l'essor en
portant tes Nouvelles
Le grand Dieu Jupiter te

rognera les aîles.

Par ce ton menaçant ;

Mercuré est allarmé ,

*Honteux , confus , il se dé-
monte*

*Et tâchant de cacher sa
honte*

*Abaisse sur ses yeux son
bonnet emplumé ,*

*Tourne le dos , veut fuir ;
mais audace nouvelle ,*

*Un redoublement de zèle
Le fait encore insister.*

*Non Apollon , dit-il , je
ne puis résister*

Par quelques Vers il faut
que je me satsiface ,
Le Roy m'a fait une grace ,
Je puis sans temerité
Chanter au moins sa bon-
té ?

Je dois par reconnoissan-
ce. . . .

Tais-toy , dit Apollon ,
le respect , le silence ,
Sont les Remerciemens
qu'on exige de toy ,
Faire du bien gratis , c'est
le plaisir du Roy.



MERCURE GALANT



JE vais donc commen-
cer mon Livre. Les
commencemens sont im-
parfaits dans toutes sor-
tes d'Ouvrages ; mais sur
tout dans celui-ci qui
dépend des Memoires

A

2 MERCURE

que l'on me fournira. Je n'ay pas encore établi mes correspondances : je manque de matériaux & d'habitude pour les mettre en œuvre. Cependant on voudra juger des suites par mes commencements. Quelle injustice ! Il y a longtemps que les Auteurs se plaignent du Public , & que le Public est sourd à leurs plaintes.

Plus j'aurois fait atten-

dre mon premier Mercure, moins on m'eut pardonné ses défauts. Je vais donc arranger à la hâte le peu de matériaux que j'ay : cette ébauche précipitée sera suivie de plusieurs autres , peut-estre encore plus imparfaites. Il est bon de vous y préparer d'abord. Pourrois-je à la continuë travailler , limer & polir un Livre par mois ? non , c'est bien assez de l'ébaucher.

C ij

4 MERCURE

A l'égard du stile ,
vous l'aurez tel qu'il me
viendra , naturel , & ne-
gligé. Mais je m'appli-
queray fortement à dé-
mêler le vray d'avec le
faux : à ne point dire de
veritez imprudentes , &
à ne point mentir par
complaisance.

Commençons à met-
tre en ordre le peu de
Memoires que j'ay pû re-
couvrir des mois de Juin
& de Juillet ; mais voici

GALANT. s
quelques pacquets de
Lettres qui me sont ve-
nus de Province : ou-
vrons celui-ci.

C'est une Lettre d'un
Provincial.

MONSIEUR,

*Quoyque Mercure ait
des ailes , aussi bien que la
Renommée ; néanmoins
vostre renommée prenant
un vol plus prompt a de-
vancé vostre Mercure*

C iij

6 MERCURE
*dans nos Provinces , &
vostre merite....*

Par ce début flatteur
je devine que ce Provin-
cial voudroit établir en-
tre luy & moy un com-
merce de loüanges reci-
proques.

*Ayant appris que vous
avez succédé à Monsieur
Devizé , je vous deman-
de une petite place pour
un petit éloge , d'un petit*

GALANT. 7
*Officier d'une petite Elec-
tion.*

Ne l'ay-je pas deviné :
ce sont des éloges dont
on a besoin ; on viendra
les chercher chez moy.
Croit-on que j'en tiennne
Bureau ? Non , je n'ay
point d'éloges à vendre ;
j'en donnerois volon-
tiers , mais ce seroit à
ceux qui n'en ont pas
besoin ; c'est-à-dire qui
ont assez de réputation ,

C iij

8 MERCURE

pour se passer de loüanges ou assez de vertu pour les mépriser.

Les loüanges excessives font tort à ceux qui les reçoivent & à ceux qui les donnent : les loüanges moderées offensent ceux qui en voudroient de plus grandes ; n'en point donner du tout c'est une extrémité vicieuse. Je suis bien tenté de tomber dans ce vice-là.

GALANT. 9

Un simple raconteur de Nouvelles doit s'abstenir des Panegyriques comme il doit renoncer à la Satyre. C'en est fait, je prens la resolution de ne jamais loüer ni médire; je renonce de bon cœur au plaisir de médire; mais j'avouë, que je me feray beaucoup de violence pour ne point loüer.

La premiere violence que je vais me faire, ce

10 MERCURE

fera celle de ne pas rendre à mon Predecesseur toute la justice qui luy est dûë. Je luy dois un éloge. Quoy , je m'abstiens avec peine de louer feu Mr Devizé , dont la probité , dont le zele , dont l'exactitude infatigable , dont le...

Mais j'oubliois pour lui ma resolution. Je veux prouver en m'abstenant d'un éloge si necessaire , que je tiendray au Public

GALANT. II

tout ce que je luy prometttray.

Ce n'est point par humeur chagrine que j'ay pris la resolution de ne loüer personne. C'est seulement pour faire plaisir à ceux qui meritent de vrayes loüanges. Je raconteray simplement les actions loüables qu'ils auront faites : leurs actions feront leur éloge , & je ne seray point obligé de les confondre.

12. MERCURE
avec ceux qu'on ne peut
loüer que par des loüan-
ges verbales.





Continuons à examiner ce que j'ay sur mon Bureau. Entre les Memoires qu'on m'a donnez , choifissons ceux qui conyiennent à mon deffein.

Qu'est cecy ? c'est un gros paquet de Relations , de Journaux , de Nouvelles à la main. Voila des Lettres toutes

14 MERCURE
pleines d'érudition politique. Ceux qui m'écrivent assistent apparemment incognito à tous les Conseils de l'Europe. A les voir affirmer, trancher, décider, leurs décisions sont des Maximes d'Etat. L'un veut m'apprendre les Interests des Princes ; l'autre me jure qu'il a le secret des Ministres , & que ses avis seront des Tresors pour moy.

GALANT. 11

Que de richesses dont
je n'ay pas besoin ! Je
vous remercie , Mes-
sieurs ; je vous rends gra-
ces de vos avis , & je vous
déclare que je ne me mê-
le point de Politique. J'ai-
me à raisonner sur des
principes clairs , car sou-
vent on se trompe quand
on ne juge des causes
que par les événemens.

Je me contenteray
donc d'exposer simple-
ment les faits publics &

16 MERCURE

ayerez sans m'amuser à copier la Gazette. Je tâcheray de récapituler en peu de mots , l'action , le lieu, les noms, & sur tout les dates des événemens afin que mon Mercure puisse servir de Memorial pour en aller chercher les détails dans les Journaux.

Voicy par exemple la forme que je donneray à l'Article du Siege de Douay.

De Paris le 26. Juin.

LE 22. AVRIL la Ville de Douay a esté investie par les Alliez.

LA NUIT DU 4. AU 5. JUIN la tranchée a esté ouverte.

LE 29. JUIN la Ville a esté renduë , par Capitulation , avec le Fort de Scarpe.

M^r le Comte d'Albergothy , Lieutenant General , Commandant en Chef.

M^r de Pomereu , Gouverneur.

M^r de Valory , Maréchal

B

18 **MERCURIE**
de Camp, & Commandant
les Ingenieurs.

M^r le Comte de Dreux,
Maréchal de Camp.

M^r le Duc de Mortemar,
Brigadier General d'Infan-
terie.

M^r le Comte de Lagnion,
Brigadier.

M^r de Chastenay, Briga-
dier.

M^r le Chevalier de Sau-
court, Commandant l'Ar-
tillerie.

Les Maréchaux de Camp
ont esté faits Lieutenans
Generaux.

GAILANT. 19

M^r le Duc de Mortemar
a été fait Maréchal de Camp.

M^r le Marquis de Lille,
Colonel, a été fait Briga-
dier.

M^r le Chevalier de Villou-
vet, Colonel, a été fait Bri-
gadier.

Il n'y avoit dans la Place
que 7500. hommes.

Le corps d'Armée deta-
ché pour le siege, estoit
composé de 40. Bataillons
& de 40. Escadrons.

Leur Artillerie estoit de
70. pieces de canon, & de
80. mortiers ou pierriers.

20 MERCURE

Les Assiegeans ont perdu
8. à 9000. hommes.

On a fait 32. sorties.

La droite de l'Ataque étoit commandée par le Prince d'Anhalt - Dessau , & la gauche par le Prince d'Orange.

L'Armée d'observation , commandée par le Prince Eugene , & par Milord Marlborough.



Je distingue les moindres circonstances par Articles, pour en faciliter la recherche.

Je mets en forme de Table la date des Lettres d'avis, & à la teste de chaque Article la date du fait dont il s'agit. Voicy, par exemple, l'arrangement que je suivray pour les dates.



22 MERCURE

De Versailles le 5. Juin.

LE 5. JUIN Monsieur le Cardinal de Noailles bénit la nouvelle Chapelle du Chasteau avec les ceremonies ordinaires.

Du Camp de Corbins le 5. Juin.

LE 2. JUIN, Dom Juan Antonio d'Amezaga, commandant un détachement de l'Armée du Roy d'Espagne, prit d'assaut la Ville d'Estadilla.

De Paris le 6. Juin.

LE le Roy a donné à Mr Coypel , la Charge de Garde des Tableaux & des Peintures de la Couronne. Elle vacquoit par la mort de Mr Oats.

De Paris le 6. Juin.

LE 6. JUIN Louise de la Baulme le Blanc , Duchesse de la Valliere , est morte âgée de 67. ans au grand Convent des Carmelites.

24 MERCURE

Elle y avoit pris l'Habit de Religion sous le nom de *Sœur Louise de la Misericorde*, & elle y avoit passé 36. ans dans la pratique de la penitence la plus austere, & de toutes les vertus chrétiennes.

De Ratisbonne le 8. Juin.

LE le Duc Henry de Saxe - Reinhiel est mort sans enfans. Le Duc Jean-Ernest de Salfeld son frere, & le Duc de Saxe - Meiningen son neveu, ont pris

GAILANT. 25
possession de ses Etats. Le
Duc de Saxe-Gotha, aussi
neveu du défunt s'y est op-
posé.

De Versailles le 13. Juin.

LE 13. JUIN le Roy
a donné l'Abbaye d'Haul-
mont à Don Ansbert Petit.

De Versailles le 13. Juin.

LE 13. JUIN le Roy a
donné l'Abbaye de Vernai-
son à M^e du Rouffet de la
Baume.

C

26 MERCURE

De Versailles le 13. Juin.

LE 13 JUIN le Roy a
donné l'Abbaye de Sainte
Claire de Clermont à M^e
Dagrain.

De Versailles le 13. Juin.

LE 13. JUIN le Roy
a donné le Doyenné de
Saint Omer à Mr l'Abbé
des Lyons, Grand - Vicaire
de Saint Omer.

C'est assez de Nouvelles de suite : je les interrompray souvent par des Ouvrages d'esprit ou par des Historiettes , quand j'en auray. Cette alternative des-ennuyera également certains beaux Esprits que les Nouvelles fatiguent , & certains Nouvellistes qu'un Ouvrage d'esprit fait bâiller.

La difficulté , c'est de trouver une espece d'or-

C ij

28 MERCURE

dre pour arranger d'une maniere amusante tant de sujets differens ou opposez. Je trouve cela si difficile que je desespere d'y réüssir. Un bel ordre est bien plus aisé à trouver. L'ordre a des regles ; mais un desordre agreable n'a gueres d'autres regles que la varieté & le goust.

La varieté est une regle seure pour plaire ; je vous promets de varier

quand j'auray dequoy. A l'égard du goust, la règle seure, c'est que le goust d'un seul homme ne sçauroit plaire à tous.

Je ne puis pourtant arranger que selon mon goust. J'en suis fâché : je tâcheray de reparer le défaut de l'arrangement par le bon choix des Ouvrages.

En donnant d'abord quelques Pieces composées par des Auteurs du

30 MERCURE

premier ordre , je prétens rendre honorable la place que je donneray dans mon Mercure. Je prie donc tous les excellents Compositeurs de s'y placer , afin qu'il soit hon- teux de n'y pas estre , à tous ceux qui me refu- seront leurs Ouvrages.



L'HONNEUR

F A B L E.

Par Monsieur De F**

*Dans l'âge d'or que l'on
nous vante tant,
Où l'on vivoit sans loix
& sans contrainte,
On croit qu'Amour eut
un regne éclatant :
C'est une erreur, il fut si
peu content*

C iij

32 MERCURE

*Qu'à Jupiter il porta cette
plainte.*

*J'ay des Sujets ; mais ils
sont trop soumis,*

*Dit-il, je regne, & je
n'ay point de gloire ;*

*J'aimerois mieux dom-
pter des ennemis,*

*Je ne veux plus d'Empi-
re sans victoire.*

*A ce discours Jupin rêve
& produit*

*L'austere Honneur, épou-
ventail des Belles,*

Rival d'Amour, & Chef

GAILANT. 33

de ses Rebelles.

*Qui peut beaucoup avec
un peu de bruit.*

*L'Enfant mutin le con-
sidere en face ,*

*De près , de loin , & puis
faisant un saut ,*

*Pere des Dieux , dit-il :
je te rends grace ,*

*Tu m'as fait là le Monst-
re qu'il me faut.*

ENVOY.

*Fiere Beauté , vous que
rien ne surmonte ,*

34 MERCURIE

*Je ne dis pas, vous vous
rendrez un jour ;
Mais après tout, ceci
n'est point un Conte,
L'Honneur fut fait pour
l'honneur de l'Amour.*



GALANT. 33

Pour l'honneur de mon Livre je voudrois bien avoir beaucoup de ces Poësies Galantes à y placer ; mais je n'en ay que quatre ou cinq. Je les distribuëray à differens endroits pour interrompre une multitude de Nouvelles que trois mois d'interregne m'obligent de mettre dans un seul Mercure. Cela me peze ; j'ay sur le dos , Juin , Juillet , & Aoust. Je m'en

36 MERCURE

débarasse comme je puis.

Quand je n'auray qu'un mois à remplir, vous aurez deux fois moins de Nouvelles & deux fois plus de Pièces solides ou agréables. En attendant, prenez patience.

Passons des Nouvelles de Juin à celles de Juillet.





NOUVELLES
DE JUILLET.

De Paris le 1. Juillet.

LE 1. JUILLET M^{re}
Armand de Joyeuse est
mort âgé de plus de 80. ans.
Il estoit Maréchal de France,
Chevalier des Ordres du
Roy, Gouverneur & Lieu-
tenant General pour sa Ma-
jesté des Villes, Pays, &
Evêchez de Mets & Verdun,

38 MERCURE

& Gouverneur particulier
de la Ville & Citadelle de
Mets.

Si j'avois envie de m'entendre sur les Genealogies, voicy une belle occasion ; mais je ne m'en serviray que pour m'expliquer sur cet Article, comme j'ay fait sur les autres à mesure qu'ils se sont presentez.

Comme j'ay resolu d'éviter en tout les partis extrêmes, je ne don-

neray point dans l'ex-
cés ennuyeux des Differ-
tations Genealogiques.
Qu'on ne soit point bles-
sé du terme d'ennuyeux ;
les Genealogies les plus
belles sont les plus lon-
gues , & par conséquent
les plus ennuyeuses.

Je n'affecteray donc
point d'en remplir les
vuides de mon Livre ;
aussi ne leur refuseray-je
point leur place quand
elles viendront à propos ;

mais je feray en sorte
qu'elles ne viendront à
propos que tres - rare-
ment ; c'est-à-dire pour
éclaircir certains faits qui
dépendent de la connois-
sance des Familles , ou
pour donner quelques lu-
mieres sur les Alliances ,
ou enfin pour mettre en
jour quelques Titres de
Noblesse connus de peu
de gens ; car pour ceux
qui ne sont point con-
nus du tout , il faut s'en

GALANT. 41

défier. Il y a long-temps que la vanité des hommes travaille en Genealogies, & les nouvelles découvertes là-dessus me sont suspectes.

Je ne m'attacheray donc qu'à marquer simplement l'état présent des Familles, & je les feray remonter le moins haut que je pourray de peur qu'on ne les perde de vûë, ou plustost de peur qu'on ne voye trop dis-

D

42 MERCURE

tinctement leur origine ;
car je prétens que l'ob-
scurité des origines fait
la grandeur des Mai-
sons.

Une Genealogie est
une espece de Perspective
dont la beauté consiste à
voir une longue suite
d'objets : ils sont plus
foiblement colorez , &
moins nettement dessi-
gnez à mesure qu'ils s'é-
loignent : le point de
vue est ordinairement

un Lointain embroüillé
qui laisse imaginer une
infinité d'objets qu'on
n'y voit point.

Ceux qui veulent
qu'on voye dans l'origi-
ne de leur Maison plus
loin que le point de vüe,
croient voir eux-mêmes
dans ces broüillards loir-
tains des Ancêtres bien
formez & bien distin-
guez; mais on ne les y
voit que comme on voit
dans des nuées bizar-

D ij

44 MERCURE

res , des hommes , des chevaux , des chimères enfin.

Que chacun y voye ce qui luy fera plaisir ; mais j'ay resolu d'approfondir peu de Noblesses , de peur de blesser ou la verité ou la chimere.

A l'égard des Familles subalternes , il seroit à souhaiter que leurs Genealogies pussent s'illustrer à mesure que leur fortune augmente ; car tel

que le Mercure croyoit
 annoblir il y à trente ans
 en le disant issu d'un
 Gentilhomme Gascon ,
 se fâcheroit à present si
 je ne le faisois pas descen-
 dre d'un Comte de Pro-
 vence.

Cette digression a esté
 longue , mais la voila fi-
 nie. Revenons à Mr de
 Joyeuse. Cet Article ser-
 vira de modele aux au-
 tres. Je diray simplement
 que Mr le Maréchal de

46 MERCURE

Joyeuse estoit fils d'Antoine-François de Joyeuse, Gouverneur de Mouzon & de Beaumont, & de Marguerite de Joyeuse.

Je ne laisseray pas de dire quelquefois quelque singularité d'une Maison à propos d'un nom qui m'en fera souvenir. En un mot, si je me fais des regles austeres, je sçauray bien les éluder toutes les

GALANT. 47
fois que je croiray pou-
voir réjouir ou instrui-
re.

De Paris le 3. Juillet.

LE 2. JUILLET le Roy
donna à Mr le Comte d'Al-
bergotti le Gouvernement
de Saar-Louis , & S. M. l'a
nommé pour estre Cheva-
lier du S. Esprit.

*De Luneville le 4.
Juillet.*

LE 4. JUILLET à 5. heu-

48 MERCURIE

res du matin, S. A. R. Madame la Duchesse de Lorraine est accouchée d'une Princesse.

De Paris le 7. Juillet.

LE 29. JUIN Mr le Marquis de Sablé est mort.

Il estoit fils de Mr Servien Ministre & Secrétaire d'Etat, & Surintendant des Finances ; & frere de Mr l'Abbé Servien, & de feuë M^e la Duchesse de Sully.

De Paris le 10. Juillet.

LE 10. JUILLET Mr de Nointel , fils de Mr de Nointel Bechameil Conseiller d'Etat , a épousé Mlle Roüillé, fille de Mr Roüillé Maître des Requestes.

De la Haye le 10. Juillet.

LE JUILLET le General Hompesch a esté nommé au Gouvernement de la ville de Douay.

Mr des Roques Inge-
E

50. MERCURE
nietur en chef a été nom-
mé à celui du Fort de Scar-
pe.

*De Versailles le II,
Juillet.*

Le Roy ayant fait invi-
ter par Mr Desgranges ,
Maître des Ceremonies ,
les Princes & Princesses de
la Maison Royale , au Ma-
riage de Monseigneur le
Duc de Berry avec Made-
moiselle , ils se trouverent
tous à Versailles le 5. de ce
mois. Le même jour le Con-

GALANT. 51
trat fut signé dans le Cabinet du Roy , & ensuite les Fiançailles furent faites par Monsieur le Cardinal de Janson, Grand Aumônier de France.

Le Lendemain 6. le Mariage fut célébré dans la Chapelle du Chasteau par le même Cardinal en présence du Roy, de tous les Princes , & de toutes les Princesses. Le soir il y eut un grand repas dans le Salon de l'Appartement du Roy ; ils estoient 28. à table, Princes & Princesses de la Mai-

E ij

52 MERCURIE

son Royale. Messieurs les Prince de Dombes & le Comte d'Eu , auxquels le Roy a accordé les mêmes honneurs qu'à Monsieur le Duc du Maine leur père , y estoient aussi dans leur rang.

Le Roy estoit au bout d'une Table dont la droite & la gauche estoient remplies dans l'ordre qui suit.

LE ROY.

A la droite du Roy.

Monseigneur.

Madame la Duchesse de
Bourgogne.

Madame la Duchesse de
Berry.

Monsieur le Duc d'Or-
leans.

Madame la Grande Du-
chesse.

Madame la Princesse.

Madame la Princesse de
Conty ancienne Douairiere.

E iij

54 MERCURE

Monfieur le Prince de
Conty.

Mademoifelle de Valois.

Mademoifelle de Cha-
rollois.

Madame la Duchefle de
Vendofme.

Mademoifelle de la Ro-
che-fur-Yon.

Monfieur le Prince de
Dombes.

Monfieur le Comte de
Touloufe.

A la gauche du Roy.

Monseigneur le Duc de
Bourgogne.

Monseigneur le Duc de
Berry.

Madame.

Madame la Duchesse
d'Orleans.

Monsieur le Duc de
Chartres.

Monsieur le Comte de
Charollois.

Madame la Princesse de
Conty nouvelle Douairiere.

Mademoiselle de Chartres

E iij

56 MERCURE

Mademoiselle de Bourbon.

Madame la Duchesse du Maine.

Mademoiselle de Conty.

Monsieur le Duc du Maine.

Monsieur le Comte d'Eu.

Le 7. Monseigneur le Duc & Madame la Duchesse de Berry furent visitez par le Roy , par Monseigneur le Dauphin , par tous les autres Princes & Princesses & par les Grands de la

Cour ; la Reine d'Angleterre y vint aussi de Chaillot.

Le 8. ils furent visitez par les Ambassadeurs & Ministres Etrangers , & le 9. par le Prevost des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, qui firent à Madame la Duchesse de Berry les presens accoutumez en pareilles occasions.

Voicy l'Extrait des
Lettres d'Appanage.

38 MERCURE

LETTRES

*D'Appanage de M. le
Duc de Berry , don-
nées à Versailles au
mois de Juin 1710.*

LOUIS par la grace de
Dieu Roy de France & de
Navarre : A tous presens &
à venir , Salut. La Provi-
dence divine ayant distingué
nostre regne entre tous les
autres , par sa durée, par son
éclat & par le nombre de
nos Descendans , nous nous
sommes continuellement at-

CALANT. 59

tachez à les former à la vertu, afin que leur éducation répondant à leur naissance, ils fussent autant recommandables par leurs sentimens, qu'ils sont élevez par la splendeur du sang dont ils sont sortis. Nostre tres-cher & tres-amié Petit-fils Charles Fils de France, a dignement répondu à nos esperances; plus la grandeur de son rang l'a placé au dessus de nos autres Sujets, plus il nous a donné des marques respectueuses de sa reconnoissance, de son atta-

60 MÉRCURE

chement, & de son obéissance. Persuadez qu'il continuëra les mêmes devoirs à nostre tres-cher & tres-amié Fils le Dauphin son Pere, & à nostre tres-cher & tres-amié Petit-fils le Duc de Bourgogne son Frere aîné, & à ses Descendans heritiers présomptifs de la Couronne, nous avons cru pouvoir prendre en luy une entière confiance, & devoir luy donner des preuves sensibles de nostre affection paternelle, &c. . . Pour ces causes & autres, de l'avis de

GALANT. 61

nostre Conseil nous avons
donné à luy, &c. pour Ap-
panage, selon la nature des
Appanages de la Maison de
France & les Loix de nostre
Royaume, les Duchez d'A-
lençon & d'Angoulesme, le
Comté de Ponthieu, & les
Chastellenies de Coignac &
de Merpins, réunis à nostre
Couronne par le decés de
nostre Cousine Elisabeth
d'Orleans, Duchesse de Gui-
se : ensemble les Terres &
Seigneuries de Noyelles,
Hiermont, Courtteville &
le Mesnil, par nous acqui-

82 MERCURE

ses par Contrat passé entre les Commissaires par nous nommez , & Marie d'Orleans Duchesse de Nemours le 16. Decembre 1676. en échange de la Baronie Terre & Seigneurie de Parthenay , ainsi que lesdits Duchez , Comté , &c. se poursuivent & comportent , étendent & consistent en Villes , Citez , Chasteaux , Chastellenies , &c. . . . à condition neanmoins à l'égard des Bois de fustaye , d'en user en bon pere de famille , & de n'en couper que pour l'en-

retienement & reparations
des Edifices & Chasteaux
de l'Appanage, le tout jus-
qu'à concurrence de la som-
me de 200000. livres tour-
nois de revenu par chacun
an, &c... pour en jouir par
nostredit Petit - fils & ses
hoirs mâles en droite ligne,
par forme d'Appanage seu-
lement, à commencer du
jour de la verification qui
sera faite de ces Presentes en
nostre Cour de Parlement,
Chambre des Comptes, &
Cour des Aides, aux auto-
ritez, prerogatives, & pre-

64 MERCURE

éminences qui appartiennent au Titre de Duc , sans aucune chose en retenir ni réserver à nous ni à nostre Couronne & Successeurs , à l'exception seulement des foy & hommage lige, Droits de Ressort & Souveraineté, la garde des Eglises Cathedrales & autres qui sont de fondation Royale , ou autrement privilegiez, la connoissance des cas Royaux , & de ceux dont par prévention nos Officiers doivent & ont accoutumé de connoistre , pour lesquels

GALANT. 65

decider & terminer seront
par nous créés, mis & éta-
blis Juges des Exempts ,
&c... Permettant & accor-
dant au surplus à nostredit
Petit-fils qu'il puisse & luy
soit loisible d'ordonner &
établir en l'une des Villes de
son Appanage telle qu'il
avisera une Chambre des
Comptes.. à condition que
de trois ans en trois ans les
Comptes qui seront rendus
en sa Chambre des Comptes
seront envoyez en nostre
Chambre des Comptes de
Paris , ou les doubles d'i-

F

66 MERCURE

ceux, &c... Et comme nôtre intention est de procurer à nostre Petit-fils toutes les marques de grandeur & de distinction qui peuvent dépendre de nous, nous luy avons accordé, &c.... lesdits Duchez en tous droits & titre de Pairie avec les prerogatives des Princes de la Maison de France & autres tenant de nostre Couronne en Pairie, à la charge toutesfois que la connoissance des causes & matieres dont nos Juges Presidiaux ont accoustumé de connoî-

tre, leur demeurera, sans que
 sous ombre de ladite Pairie,
 ladite connoissance en soit
 dévoluë par appel. imme-
 diatement en nostre Cour
 de Parlement ; moyennant
 lequel Appanage..... ac-
 cepté... par nostredit Petit-
 fils en presence de nostre...
 Fils Louis Dauphin, & de
 nostre.... Petit-fils le Duc
 de Bourgogne..... renon-
 çant tant pour luy que pour
 ses hoirs, à toutes Terres,
 Seigneuties, & immeubles
 qui se trouveront dans nô-
 tre succession, soit que les-

68 MERCURE

dites Terres , Seigneuries & immeubles soient unis ou non à nostre Couronne ; ensemble à tous meubles & effets mobiliers , de quelque qualité & valeur qu'ils soient , & pareillement nôtre dit Petit-fils & nous comme son Tuteur aussi naturel avons fait pareille renonciation à la succession à échoir de nôtre dit Fils Louis Dauphin son Pere, lesquelles renonciations sont faites au profit de nostre Couronne.... Nous ordonnons que suivant la nature

GALANT. 69

desdits Appanages & Loy
de nostre Royaume , & en
cas que nostredit Petit-fils
ou ses descendans masles en
loyal mariage vinssent à de-
ceder sans enfans masles ,
en sorte qu'il ne demeurast
aucun enfant masle descen-
dant par ligne des masles ,
bien qu'il y eust eu fils ou
filles descendant d'iceux par
filles , audit cas lesdits Du-
chez , &c. . . par nous don-
nez à nostredit Petit-fils re-
tourneront librement à nô-
tre Couronne. . . . Voulons
aussi qu'il soit permis à nô-

70 MERCURE

redit Petit-fils de racheter si bon luy semble à son profit nos Domaines engagez dans l'étendue dèsdits Duchez, &c. . . en remboursant en un seul payement les Acquéreurs, &c. Si donnons en mandement à nos amez & feaux Conseillers les Gens tenant nostre Cour de Parlement, &c. . . Donné à Versailles au mois de Juin l'an de grace mil sept cens dix ; & de nostre Regne le soixante huitième. Signé, LOUIS ; *Et plus bas* ; par le Roy, PHELYPEAUX. *Visa*, PHELY-

GALANT. 71
PEAUX. Veu au Conseil,
DESMARETZ. Et scellé du
grand Sceau de cire verte,
en lacs de soye rouge &
verte.

Registrées en Parlement
le dix Juillet mil sept cent
dix.

Il y à d'autres Lettres
qui accordent à Monsei-
gneur le Duc de Berry
& à ses Successeurs mâ-
les, le Patronage des Egli-
ses , & la Collation de
tous les Benefices Con-

72 MERCURE

sistoriaux , excepté les
Eveschez; & qui luy per-
mettent de nommer &
presenter aux Offices &
Commissions des Juges
des Exempts, Presidens,
Conseillers, &c.



SPECIFIQUE
infaillible qui allonge
la vie de l'homme en
abregeant les Mala-
dies.

De tous les Manuscrits
 qu'on m'a envoyez ,
 voicy celui dont le Ti-
 tre est le plus interessant.

Faire vivre long-temps
 & en bonne santé ! Oüy,
 la promesse de cet hom-
 me-là est tres-interessan-
 te. Voyons ses preuves.

G

74 MERCURE

C'est une Liste de Cures étonnantes , miraculeuses. Il a guéri non-seulement des hydropisies formées ; mais des agónies formées.

Je le crois sur sa parole ; car je vois que c'est un Empirique bas-Normand. Plaçons vite dans mon Livre un Specificque si salutaire au genre humain ; mais non , j'aime mieux vous donner une Chanson.



froid et malin, Tout s'y res-sent du vent de bi-se N'en atten-dés ny bô

vin, ny franchi-se. N'en atten-dés ny bon vin, ny franchi-se. Mais-se.



Des cli mats champenois, où regne un air beu in, Il nous vient franche ment chan.

dis e, Car la franchi se est dan se le vin: vin: Mais au pays nor mand l'ai re o'

dis e, Car la franchi se est dan se le vin: vin: Mais au pays nor mand l'ai re o'

dis e, Car la franchi se est dan se le vin: vin: Mais au pays nor mand l'ai re o'

GALANT. 75

C'est une Chanſon ſur
le vin de Champagne ;
& le vin de Champagne
eſt une Recette plus na-
turelle & plus éprouvée
que celle du bas-Nor-
mand.

CHANSON.

*Des climats Champenois
où regne un air benin
Il nous vient franche
Marchandiſe,
Car la franchise eſt dans
le vin ;*

Gij

76 MERCURE

Mais au Pays Normand

l'air est froid & malin

Tout s'y ressent du vent

de Bise

N'en attendez ni bon

vin ni franchise.

Si cette Chanson ne réussit point le Musicien ne s'en prendra pas au Poëte , ni le Poëte au Musicien. Je ne m'en prendray qu'à moy ; car j'ay fait seul l'air & les paroles. S'il en estoit

ainsi des Opera , que
d'invectives épargnées
entre les Musiciens &
les Poëtes.

Ce petit trait de saty-
re m'est échapé : j'en de-
mande pardon , sur tout
aux Poëtes. Je crains en-
core plus de me broüil-
ler avec eux qu'avec les
Musiciens.

Il est un certain nom-
bre d'Auteurs dont je
voudrois estre aimé fra-
ternellement comme je

G iij

78 MERCURE

les aime. Qui dit fraternellement n'exclut point les petites noïses poëtiques : tous les freres ne sont pas d'accord. Deux ou trois disputes par mois feroient un fond pour mes Mercures ; j'y mettrois même jusqu'aux Critiques qu'on en feroit.

Courage Messieurs les Auteurs , courage Messieurs les Sçavants , animez - vous un peu les

uns contre les autres , je profiteray de vos combats.

Critiques sçavantes ,
Réponses opiniâtres , vi-
ves Epigrammes pour at-
taquer , plus vives enco-
re pour se deffendre ;
mais tout cela sans ma-
lignité ; point d'aigreur
dans vos ouvrages : si
vous voulez que je les
imprime , je n'admettray
que de l'émulation.

Je voudrois que les

G iij

80 MERCURE

Poètes & les Sçavants
disputassent noblement
& poliment comme les
grands Guerriers font la
guerre. Voila le modele :
être ennemis sans se haïr ,
aller au combat sans co-
lere , & s'entre-égorger
à l'amiable.

On ne devroit dispu-
ter que contre ceux qu'-
on estime , & ne criti-
quer que dans la vûë de
s'attirer des réponses inf-
tructives & curieuses.

C'est dans cet esprit
que Mr de M.... a fait
une Dissertation sur l'Es-
tampe d'une Cornaline
antique du Cabinet du
Roy, gravée par le sieur
Monbart.

Je n'ay point lû ce que
les Memoires de Tre-
voux en ont dit dans le
mois de Juin dernier.
Ceux qui ne sont point
curieux de graveures an-
tiques peuvent aussi ne
point lire la courte répon-

82 MERCURE

se que Mr de M. . . . fait icy. C'est luy qui va parler ; ce n'est plus moy.

On a ajouté au nom d'*Atamas* , le titre de Roy de Thebes , & ce n'est point en cette qualité que je l'ay cité ; mais seulement comme Mary d'Ino , parce que ce fut à l'un & à l'autre que Mercure confia la premiere éducation de Bacchus , selon Apollodore.

On pretend que je devois dire *Onomacrite* au lieu d'*Orphée* en parlant de ses

Hymnes. Je réponds que ces Hymnes ont toujours paru sous le nom d'Orphée; que les Anciens confondoient Bacchus avec Apollon ou le Soleil. C'est le sentiment de ce même Orphée dans ses Hymnes, d'Euripide, de Virgile & Servius, Lucain, Macrobe & autres.

On prétend que Pirgottelle Graveur d'Alexandre a été l'Ouvrier de la Cornaline en question; cette opinion ne paroît pas vraisemblable.

84 MERCURE

J'ay fait voir dans ma Dissertation le rapport que peut avoir la figure du Pêcheur avec une Idille de Theocrite.

Je ne suis point assez clairvoyant dans les tenebres de l'Antiquité pour decider si cette figure du Pêcheur a du rapport avec une Idille de Theocrite ; mais je souhaiterois que cette Idille fust une Ode , & que Theocrite fût Ana-

GALANT. 85

creon , car j'ay besoin
d'une Transition pour
passer à une Ode Ana-
creontique que je veux
placer icy. Cherchons
donc une autre Transi-
tion.... Il ne m'en viens
point..... Tant mieux ;
c'est une occasion de
déclarer que quand il
ne me viendra point de
Transitions naturelles ,
plutost que d'en faire de
forcées , je m'en passe-
ray.

86 MERCURIE

O D E

ANACREONTIQUE

Par Mr Roy.

Reception d'une nouvelle
Muse.

*Jusqu'à quand verrons-
nous par neuf Filles
ridées*

*Le double sommet habité,
Avec de tels objets où
prendre des idées
D'agrément & de nou-
veauté.*



Muses , qui dans nos
Vers laissez couler la
glace

Malgré nostre étude &
nos soins

Lorsque d'un feu si beau
vous enflamiez Horace
Vous aviez deux mille
ans de moins.



A vôte âge il sied bien de
parler de l'Histoire
De l'Assyrie & de ses
Rois ;

88 MERCURE

*Mais laissez-la l'A-
mour : pour célébrer sa
gloire ,
Ce Dieu veut de plus jeu-
nes voix.*



*Quoy, nous rediriez-vous
des fleurettes contées
Du temps d'Helene & de
Pâris ,
Ah ! ces fades douceurs
des Sçavans respectées
Le seroient peu de nos
Iris.*



CALANT. 89

*C'a , veut - on dans nos
Vers ressusciter les Gra-
ces ,*

*Consultons l'Enfant de
Paphos*

*De ses antiques Sœurs
Phebus remplit les places
Par autant de jeunes Sa-
phos.*



*Le choix est important ,
qu'Amour tâche à le
faire ,*

*Ne prenez que de ten-
dres cœurs*

H

90 MERCURE

*Des appas qu'on pourroit
adorer à Cythere
Charmans, mais modestes vainqueurs.*



*Qui choisis-tu d'abord ?
Climene, ah, tu m'enchantes*

*Par l'hommage que tu
lui rends*

*Je ne suis inquiet que des
huit prétendantes*

*Qui doivent entrer sur
les rangs.*

Quelque agrément
que je puisse jeter dans
mon Livre par des Poë-
sies galantes & badines,
on me dira qu'il faut des
Pieces solides pour con-
tenter les esprits solides.
Je ne le sçay que trop ;
mon unique ambition
seroit d'amuser par quel-
que ouvrage sublime cet
esprit veritablement so-
lide dont la penetration
& l'étendue ne se fait
qu'un Jeu des Sciences

H ij

92 MERCURE
les plus profondes.

Pour faire connoître quel est l'objet de mon émulation , il n'est pas nécessaire que je prononce son grand nom. On sçait qu'il est entre les esprits du premier ordre, ce qu'il est entre les Princes du premier rang.

Quoy donc , parce que je n'ay rien icy qui merite l'attention de ce grand Prince , n'honorera - t - il point mes Bagatelles

d'un coup d'œil. Ce seul coup d'œil feroit la fortune de mon Livre , & donneroit à l'Auteur tant d'émulation qu'il feroit à coup seur son second Livre plus solide que le premier.

Icy viendroit bien à propos quelque Dissertation sçavante ; mais je l'ay déjà dit , il me faut plusieurs mois pour faire un fond. Le fond me manque , je ne puis vous

94 MERCURE

donner que du verbiage.
Je n'aime point à parler
sur rien : excusez donc si
je n'ay plus rien à vous
dire.

Si j'avois au moins
quelque Extrait curieux,
quelque Lettre sçavante,
quelque Dialogue Co-
mique ; c'est ce que je
vous promets, comptez
là-dessus, je vous en pro-
mets.

Je vous promets enco-
re des Critiques, des

CALANT. 95

Voyages, des Portraits,
& mille autres choses
quand il m'en viendra.
Je souhaite qu'il m'en
vienne ; plust au Ciel
qu'il m'en fût venu.

On doit estre content
de moy ; je promets beau-
coup ; je souhaite de bon
cœur, & mes excuses
sont bonnes. Cela me
fait souvenir d'un Repas
qu'on nous donna l'autre
jour.

Celuy qui nous regar-

96 MERCURE

loit estoit homme de bonne volonté. Il commença son Repas par des excuses avec une soupe simple , naturelle , point mal-faisante , son ordinaire enfin , qu'il nous donna , comme je vous donne le mien.

Une Salade d'herbes nouvelles nous annonçoit un Rost solide. Le Rost ne parut point ; mais on nous promit pour cet hiver force Gi-

bier qu'on attendoit de Province.

Nostre homme , hon-
teux de n'avoir ni entre-
mets ni fruit , voulut au
moins redoubler le vin ;
c'estoit du vin de son cru
dont il eut bien voulu
nous enyvrer & dont il
s'enyvroit lui-même. Il
avaloit sa honte en sou-
pirant & faisoit des sou-
hairs à chaque coup qu'il
beuvoit. Plust au Ciel !
disoit-il, que vous fussiez

I

98 MERCURE

contents de ma bonne volonté. Enfin , il but jusqu'à devenir sincere ; il nous avoïa qu'il estoit pauvre , & que s'il nous avoit mal regalez , c'est qu'il n'avoit ni fond ni credit.

Moy , je n'ay point encore établi mon credit , c'est-à-dire mes correspondances , ainsi je n'ay pû vous donner que des excuses , des promesses & des souhaits.



GALANT



Je ne ſçay ſi ce
d'excuses, de promesses
& de ſouhais ne pour-
roit point faire le ſujet
d'un petit Conte. Si
quelqu'un de ceux à qui
je le donne en Proſe me
le pouvoit rendre en
Vers pour le premier
mois, je l'en ferois remer-
cier par des applaudisse-
ments publics, ſuppoſé
qu'ils les meritoient.

C'eſt quelque choſe
que les applaudissements

I ij

publics. Je les propose comme un Prix. Ce Prix est bon à gagner ; ne donnera-t-il point d'émulation ? Non , les Poëtes sont à présent difficiles à émouvoir.

Du temps des Voitures ou des Benfèrades , j'aurois eu cent moyens faciles de m'attirer de petits Ouvrages. La Troupe du Parnasse estoit en haleine ; toujours alerte. A peine avoit-on lâché

GALANT. 101
des Bouts-rimez qu'ils
estoyent remplis. A peine
avoit-on proposé une
Question Galante ou
curieuse que tout Paris
estoit en rumeur. La
moindre petite nouveauté
jettée au milieu du
Peuple Galant , estoit
une Pomme de discorde
qui excitoit de vives disputes ; & l'on a vû entre
les *Uraniste* , & les *Fo-
belinss* , pour deux Son-
nets , une guerre plus

I iij.

102 MERCURE

opiniâtre qu'on ne l'ait
 vit jadis en Italie entre les
Guelphes & les Gibelins.

Ne resteroit-il point
 encore quelque éteincel-
 le de cé feu guerrier dans
 l'imagination de nos
 Poètes. Voyons ; je vais
 donner seulement des
 rimes pour trois Qua-
 trains. Je crains bien
 que personne ne s'em-
 presse de remplir mes
 Bouts - rimez. Qu'im-
 porte , j'en feray quitte.

pour les remplir moy-même.

Je n'ay point choisi pour mes Bouts-rimez des rimes bizarres ; parce que je les crois les plus aisées à remplir. Elles fournissent de la variété en reveillant l'imagination ; au lieu que des rimes uniformes & froides font plus d'honneur à celuy qui vient à bout d'en varier le sens & l'application.

I. iij.

104 MERCURE

BOUTS RIMEZ.

. trente
. quarante
. tien
. mien

. cinquante
. soixante
. sien
. rien

. septante
. nonante
. bien
. chien

Pour reveiller la paresse des Auteurs , je suivray l'usage établi par mon Predecesseur. Il proposoit des Questions , afin qu'on luy envoyast des reponses en Vers ou en Prose. Voici quelques-unes de ces Questions , comme elles me viennent. J'en donneray dans la suite de plus étudiées , sur les Sciences , sur les Arts , en un mot sur tous les sujets susceptibles de

106 MERCURE
Dissertations ou de Dis-
putes.

Question Badine.

On demande , pour-
quoy l'on aime mieux sa
maison que celle de son
voisin , quoy qu'on trou-
ve la femme de son voi-
sin plus aimable que la
sienne ?

Question Morale.

On demande si la belle
Galanterie , c'est-à-dire

celle qui a un but legitime , est plus utile que nuisible aux loix de la société civile.

Question Poétique.

On demande sous quelle figure Diane paroît plus aimable , ou lors que sous un habit d'Amasone elle chasse avec ses Nymphes dans les Bois de Marly , ou lors que là haut au milieu des Etoiles elle reçoit quelques

108 MERCURE

rayons du Soleil , dont elle prend plaisir à gratifier les humains ?

L'application de cette Diane bien-faisante est aisée à faire : ce sujet est heureux pour la Poësie , & si-tost qu'on aura placée à la teste d'un Ouvrage le nom d'une Auguste Princesse , les Graces , les Ris , & les Jeux qui ne la quittent jamais viendront d'eux-mêmes se placer dans les Vers qu'

on fera pour elle. Quel
avantage pour un Poëte!

Je fais de mon mieux
(comme on voit) pour
animer les Auteurs. Tant
que j'auray de leurs ou-
vrages , j'en mettray
peu des miens dans mon
Livre. N'est-il pas juste
que je fasse les honneurs
de chez moy ?

Ouy , je feray toujours
civilement les honneurs
de mon Livre ; mais je
ne pousseray pas la poli-

110 MERCURE
telle jusqu'à faire l'éloge
des Pièces que j'y place-
ray. Je me suis déjà déclara-
ré sur les loüanges.

Il n'y a rien à gagner
en nous loüant nous au-
tres Auteurs ; celui qu'on
loüe croit que c'est
une dette qu'on luy paye :
nulle reconnoissance de
sa part , & vous vous
broüillez à coup sûr avec
les Confreres car chacun
d'eux croit qu'on luy dé-
robe , & les loüanges

GALANT. 111

qu'on ne luy donne pas,
& celles qu'on donne
aux autres. Pour me ménager avec tous je seray neutre. Nulle preference.

Mais, dira-t-on, placer un ouvrage dans vostre Recüeil, c'est le preferer à celui que vous n'y placez pas ?

Conséquence mal tirée, mon choix prouvera seulement que l'un conviendra mieux que l'autre aux sujets que

II2 MERCURIE

j'auray commencé à traiter dans le moment que je recevray l'ouvrage.

Mais , dira-t-on , c'est à vous de vous assujettir à ce qu'on vous donne & l'on entrevoit que vous cherchez de mauvaises excuses pour refuser certains ouvrages , sans en chagriner les Auteurs.

L'excuse peut estre mauvaise, mais il est loüable d'en chercher pour ne chagriner personne.

N'approfondissez point mes intentions. Je promets de placer les bons ouvrages, & je souhaite que ceux qui en feront de mauvais puissent se flater que je les placeray quand l'occasion s'en presentera.

Dans le fond il se pourra faire que les meilleurs ouvrages seront quelquefois les moins convenables à mon arrangement. Ils seront ou trop longs ou

K

114 MERCURE

trop courts, ou trop gays
ou trop sérieux ; peut-
être même trop beaux
pour faire un bon effet
avec mes bagatelles. Je
pourray les placer une
autrefois dans un plus
beau jour.

Joignez à cela, que je
puis avoir des raisons par-
ticulieres, pour ne point
parler de quelque chose
ou de quelqu'un dans
certains endroits par rap-
port à certaines circon-

CALANT. 115
tances. En un mot je puis
avoir mille bonnes rai-
sons pour refuser une
bonne chose ; mais je pré-
vois qu'un seul refus
pourra souvent me faire
plusieurs ennemis ; c'est
le malheur de mon em-
ploy. Ceux qui en ont
de plus grands ne peu-
vent pas contenter tout
le monde, & je prouve-
ray sans sortir de ma pe-
tite Sphere, qu'on ne
sçauroit concourir au

K-ij

116 MERCURIE

bien public sans chagrier plusieurs particuliers.

*Nouvelle Experience sur
le Vitriol.*

J'ay bien affaire du Vitriol, dira celuy qui n'aime que les ouvrages Galants ? J'ay bien affaire de Galanterie, dira ce vieux Physicien ?

Moy je dis que j'ay affaire de tout, parce que je travaille pour tout le monde. Cecy fera si vous

voulez pour le Physicien
seul ; c'est à luy qu'il faut
demander si cette Expe-
rience merite d'être don-
née au Public. Il vous di-
ra avec raison que les
moindres Experiences en
Physique sont des che-
mins ouverts pour arri-
ver aux plus importantes
découvertes ; ainsi il suf-
fit pour moy qu'une Ex-
perience soit vraie , &
qu'elle soit nouvelle : je
tiens celle-ci de Mr. Le-

118 MERCURE

mery , Medecin. Il est de l'Academie Royale des Sciences.

L'esprit de Vitriol mêlé avec le fer, après une fermentation mediocre , produit un Vitriol vert semblable au Vitriol naturel; mais quand au lieu d'Esprit de Vitriol on se sert de l'huile de Vitriol, qui est la partie la plus acide du Vitriol , il se fait d'abord une petite fermentation qui cesse bien-tost, & qui après quelques jours se renouvelle sous la forme de fusées blanches qui s'élèvent jusques à la

GALANT. 119

surface du liquide, & toute la masse du fer devient une boüillie tres blanche, & qui a l'odeur de soufre commun. Enfin quand la fermentation est cessée, le fer, au lieu de devenir Vitriol verd comme dans l'operation précédente, devient tout d'un coup Vitriol blanc; & on trouve à sa surface une poussiere noire dont il semble s'être dépouillé, & qui vray-semblablement l'auroit rendu verd: car quand on broüille ensemble le Vitriol blanc & cette poussiere, il acquiert une teinte de verd.

Il y a plusieurs remarques à

120. MERCURE

faire sur cete operation, & entr'autres la double fermentation qui arrive, & dont l'une succede à l'autre; & en second lieu, de ce que par une seule operation on fait tout d'un coup du Vitriol blanc, car on sçait que pour en avoir, il faut calciner le Vitriol verd, & ensuite le dissoudre, le filtrer & faire évaporer la liqueur. Nous passons ici les raisonnemens physiques, & nous nous contentons du fait qui est remarquable.

GALANT. 121

AUTRES NOUVELLES.

25 de Juillet, 1702

De Paris le 3. Juillet.

LE 3. JUILLET, le Roy
a donné à Mr le Maréchal
de Villars, les Gouverne-
ments des Villes, Pays, &
Evêchez de Metz, & de
Verdun, & de la Citadelle
de la premiere de ces Vil-
les.

Ces Gouvernements vac-
quoient par la mort de Mr
de Joyeuse.

L

112. MERCURE

De Paris le 3 Juillet.

LE 3. JUILLET, Monsieur le Cardinal de Janson, Grand Aumônier de France, administra les ceremonies du Baptême à Monsieur le Duc de Chartres.

Monseigneur le Duc de Bourgogne fut le Parrain, & Madame, la Marianne; ils le nommerent **LOUIS**.

Mademoiselle de Valois reçut aussi les ceremonies du Baptême.

Elle fut tenuë par Monseigneur le Duc de Berry, & par Mademoiselle qui la nommerent *Charlotte-Aglæ*.

A l'occasion du nom d'*Aglæ*, je diray deux mots de la conversion de cette Sainte, parce que cette conversion est fort singuliere, & peu connue. Mr l'Abbé Fleury en parle dans son Histoire de l'Eglise.

Je vous donne cette Digression historique, seulement comme un essay des soins que je prendray pour

L ij

124 MERCURE

varier mes nouvelles. Je saisiray la moindre occasion : le nom d'une Ville ou d'une Famille suffira pour me faire citer quelques traits curieux ou d'histoire ou d'érudition. En un mot avec le temps je vous donneray mille choses que je ne vous promets point ; mais pour me dedommager je manqueray quelquefois à vous donner ce que je vous auray promis.



CONVERSION D'AGLAE.

AGLAE, Dame Romaine, ^{RO. XVII.} fille d'Alence, qui avoit esté Proconsul, & si riche qu'elle avoit un grand nombre d'Intendants, trouva tant de mérite à l'un d'eux, qu'elle l'aima passionément, & résolut de l'épouser. Une seule difficulté l'arrestoit. Cet Intendant qui

L iij

116 MERCURE

avoit nom Bonaventur-
re, méprisoit fort les Chre-
stiens que l'on persécutoit
alors en Orient. Aglaé au
contraire ; ne parloit au
jeune Payen que de la fer-
ueur des Chrestiens pour
le Dieu qu'ils adoroient.
Elle luy ordonna d'aller
luy-même en Orient, &
de luy apporter des Reli-
ques de ces Saints Mar-
tyrs dont on parloit tant à
Rome, & luy déclara

qu'elle ne l'épouserait point
qu'il ne luy en eût appor-
té.

Bonaventure fut forcé
d'obéir. Aglaé luy donna
des équipages magnifi-
ques, & des parfums pour
embaumer un de ces corps
Saints qu'elle vouloit voir
absolument. Bonaventu-
re part ; Aglaé attend son
retour avec impatience ;
elle ne doute point qu'il
ne revienne Chrestien des

L iij

128. MERCURE

qu'il aura vu ce nombre
infini de Martyrs. Bonne-
venture arrive dans la
ville de Tharse, & voit
en effet tant de Martyrs
& tant de miracles, que
touché de ces grands ex-
emples, il voulut les
suivre. Il fut se presenter
au Tyran; il se déclara
Chrestien, & il fut livré
aux tourments, ou avant
que d'expirer il ordonna
à ses gens de porter son

ÉCLAIRCI. 212

corps à Aglaé pour ache-
ver de la convertir.

Cela fut exécuté ; le
cortège arriva à Rome
avec la même pompe qu'
Agléa en ordonnant pour
apporter le corps d'un
Martyr. Du plus loin
qu'elle le vit, transportée
de joie elle courut au de-
vant des Reliques qu'elle
attendoit ; mais trouvant
à leur place celui qu'elle
devoit épouser, quelle sur-

130. MERCURE
*prise ! elle en fut frappée ,
comme d'un coup de fou-
dre ; mais ce fut un coup
heureux de la grace , qui
d'Aglaé Payenne encore
jusqu'à ce jour , fit une
grande Sainte que nous
honorons.*

De Versailles le 11. Juillet.

LE 11. JUILLET , le
Roy a nommé à l'Arche-
vesché de Reims, Mr l'Ar-
chevesque d'Arles.

Il est de la Maison de Mailly, frere de Mr l'Evesque de Lavaur; de M^e de Mailly, Prieure perpetuelle à la nomination du Roy, du Monastere Royal de S. Louis de Poissy, & de M^e de Mailly Religieuse à Longchamps

LE II. JUILLET, le Roy a nommé à l'Evesché de Seez, Mr l'Abbé Turgot, Aumosnier de Sa Majesté.

Il a esté Agent du Clergé.

LE II. JUILLET, le Roy

132 MERCURIE
a nommé à l'Evêché de
Mabres, Mr l'Abbé de la
Chapelle, Grand-Vicaire
de Mende.

Il étoit Député à la der-
niere Assemblée du Cler-
gé.

LE II. JUILLET, le Roy
a nommé à l'Evêché de
Comminges, Mr l'Abbé
du Bouchet.

Il est de S. Pourçain en
Auvergne, & il se nomme
Gabriel Olivier de Nubia-
res du Bouchet.

LE II. JUILLET, le Roy
a nommé à l'Evêché d'Ai-

re , Mr l'Abbé de Montmorin , Grand-Vicaire de Vienne.

Il est de la Maison de S. Heran de Montmorin. La Terre de Montmorin est l'une des quatre premières & plus anciennes Baronies d'Auvergne.

LE 11. JUILLET, le Roy a nommé à l'Evêché d'Aurillac , Mr l'Abbé de Dromesnil , Aumosnier de Sa Majesté.

Mr l'Abbé de Maulevrier , aussi Aumosnier de Sa Majesté , qui avoit cy-

134 MERCURE

devant esté nommé à cet
Evesché, s'en étoit démis
volontairement.

Mr l'Abbé de Dromes-
nil est proche parent de
Mr le Maréchal de Bouf-
fiers.

LE 11. JUILLET, le Roy
a nommé à l'Evesché de
Nismes, Mr l'Abbé de la
Parisiere.

Il est parent de Mr l'Ar-
chevesque de Rouen.

Le Roy a donné sur cet
Evesché, une pension à Mr
l'Abbé du Doucet, fils de
M^{re} Pierre du Doucet, Che-

G A L L A N T. 135

valier Seigneur de Cuffac,
d'une ancienne noblesse de
Poitou.

LE II. JUILLET, le Roy
a nommé à l'Evesché d'E-
vreux, Mr l'Abbé le Nor-
mand, Chanoine de Saint
Honoré, & Official de
Paris.

Il est parent de Mr le
Normand Fermier Gene-
ral.

LE II. JUILLET, le Roy
a donné l'Abbaye de Saint
Remy de Reims, à Mr le
Cardinal Gualterio.

Il a esté Vice-Legat

136 MERCURE

d'Avignon , & ensuite
Nonce du Pape en France.

LE 11. JUILLET, le Roy
a donné l'Abbaye de Saint
Etienne de Caen à ~~Monsieur~~
Cardinal de la Trimoille.

Cette Abbaye est dans
le Diocèse de Bayeux, de
l'Ordre de S. Benoist, &
de la Congregation de
S. Maur; elle avoit été fon-
dée par Guillaume le Con-
querant Roy d'Angleterre.

De Paris le 13. Juillet.

LE 12. JUILLET, M^{re}
François Berthier, Che-
valier Seigneur de S. Ge-
nès, cy-devant Avocat
General au Parlement de
Toulouse, nommé premier
President au Parlement de
Pau en 1703. a été fait Pre-
mier President du Parle-
ment de Toulouse par la
démiffion volontaire de
M^{re} Alexandre Morant
que ses incommoditez ont
obligé de se retirer.

M

138 MARGUERITE

On trouve le nom de Berthier dans les Fastes de la ville de Toulouse du 15^e siecle , & dans les Registres du Parlement du 16^e siecle.

Les Annales Ecclesiastiques font mention de cinq Prelats que cette Maison a donnez à l'Eglise, dont il y a eu aussi,

Un Chancelier de la Reine Marguerite, qui estoit en mesme temps Conseiller d'Estat

Un premier President du Parlement de Toulouse,

GALANT. 139
outre celuy qui donne lieu
à cet Article.

Deux Presidents à Mor-
tier, & plusieurs autres
Magistrats.

*D'Agde en Languedoc
le 14. Juillet.*

LE 13. JUILET, Mr
l'Abbé Maboul Evêque
d'Alet fut sacré dans l'E-
glise Cathédrale de cette
Ville, par les mains de Mr
l'Evêque d'Agde, assisté
de Mrs les Evêques de
Beziers & de Castres.

M ij

140 MERCURE

De Paris le 15. Juillet.

LE 15. JUILLET, Mr
l'Abbé Anselme a esté re-
çu à l'Académie des Mé-
dailles & Inscriptions.

De Paris le 16. Juillet.

LE JUILLET, le
Roy a nommé M^e la Du-
chesse de S. Simon, fille
de feu Mr le Maréchal de
Lorge, Dame d'Honneur
de Madame la Duchesse
de Berry.

GAILLANT. 141

M^e de la Vieuville, Da-
me d'Atours.

Et M^{lle} d'Aveze premie-
re Femme de Chambre.

Autre interruption
de Nouvelles. Je les in-
terromps icy par pure
envie de les interrom-
pre, c'est-à-dire, pour
varier.

Quoyque je sois en
quelque façon obligé à
ne mettre dans un Re-
cueil de Nouvelles que
des Ouvrages nou-

112 MERCURE
veaux , je me serviray
de l'occasion pour don-
ner de mois en mois
quelques-unes de mes
Chansons que j'avois
dessein de faire impri-
mer en un seul volu-
me : vous aurez dans
celuy-cy huit couplets
qui ont couru il y a
déjà quelques années.

Afin qu'on ne me
chicane point sur leur
ancienneté , j'ajouste

GALANT. 143

quatre Couplets nouveaux. Peut-estre mesme que la correction des premiers vous sera nouvelle, car n'ayant jamais donné à personne mes Chançons, que j'ay faites seulement pour le plaisir de les faire & de les chanter, on ne les a retenues qu'à moitié ; & c'est une espece de nouveauté qu'un original dont

144 MERCURE
on n'a jamais vû que
des copies estropiées.

*Au lieu de mettre la Musique
sur une Feuille redoublée qui se
déchire aisément , on l'a parta-
gée en plusieurs. On a cru cela
plus propre & plus commode.*



gravé par Bartion.

Et moy je dis d'un ton plus veri. table Que sans sortir de table Et sans

The first system of musical notation consists of two staves. The top staff is in treble clef with a key signature of one sharp (F#). It contains a melody of eighth and sixteenth notes. The bottom staff is in bass clef with a key signature of one sharp (F#). It contains a bass line with some rests and a final whole note chord.

avoir lu, Je sçay tout, et j'ai tout vu. Lors-que j'ai bien bu.

The second system of musical notation also consists of two staves. The top staff is in treble clef with a key signature of one sharp (F#). It contains a melody with some notes marked with an 'x'. The bottom staff is in bass clef with a key signature of one sharp (F#). It contains a bass line with some notes marked with an 'x' and a final whole note chord.

Un sot qui veut faire l'ha-bile Dit qu'en lisant il prétend tout sçavoir

Un fol qui court de villeen ville En voyageant dit qu'il pretend tout voir



CHANSON

A BOIRE.

*Un Sot qui veut faire
l'habile ,*

*Dit qu'en lisant il prétend
tout sçavoir ,*

*Un fou qui court de Ville
en Ville*

*En voyageant dit qu'il
prétend tout voir ,*

N

146 MERCURE

*Et moy je dis d'un ton
plus veritable ,
Que sans sortir de table
Et sans avoir bu
Je sçay tout & j'ay tout
vû
Lorsque j'ay bien bu.*



SUR
LES PHILOSOPHES.

Dans Platon ni dans
Epicure

Je ne vois pas qu'il soit
bien établey

S'il est du vuide en la
nature

Ou si l'espace est d'atômes
remply,

Dans un buveur la na-
ture decide

Qu'elle abhorre le vui-
de,

N ij

148 MERCURE

Car il est certain

Que j'abhorre un verre en
main

Quand il n'est pas plein.



II. COUPLET

DES PHILOSOPHES.

*Grands Philosophes je
vous blâme*

*Et je veux faire un systé-
me nouveau*

*Vous avez fait présider
l'ame*

*L'un dans le cœur, l'au-
tre dans le cerveau,*

*Sçavez-vous bien où la
mienne s'avance*

Pour tenir audience

N iij

150 MERCURE

*C'est dans mon palais
Quelle jure d'un vin
frais
Qui coule à longs traits.*



GALANT. 151

S U R
L'HISTOIRE.

*De ceux qui vivent
dans l'Histoire*

*Ma foy jamais je n'en-
vieray le sort :*

*Nargues du temple de
Memoire*

*Où l'on ne vit que lorsque
l'on est mort ,*

*J'aime bien mieux vivre
pendant ma vie*

Pour boire avec Sylvie ,

N iij

152 MERCURE

Car je sentiray

Les momens que je vi-
vray

Tant que je boiray.



SUR
LES MEDECINS.

*Les noirs Ministres
d'Hypocrate
De deux Syrops qu'ils in-
fusent dans l'eau ,
Envoyent l'un chercher
la rate ,
Depêchent l'autre au païs
du cerveau ,
C'est grand hazard
quand une seule goutte
Veut bien suivre sa rou-
te ,*

154 MERCURE

*Mais cette liqueur
Sûrement par sa douceur,
Porte droit au cœur.*



SUR

LES ASTRONOMES.

L'autre jour à l'Obser-
vatoire

Les ennemis du tranquille
sommeil

Voulurent par malice noi-
re

Me faire voir des taches
au Soleil,

Pour les punir d'oser dans
leur Tanriere

Denigrer la lumiere

D'un astre divin

156 MERCURE

*Je leur fis voir que leur
vin*

N'étoit pas clair fin.



GALANT. 157

SUR

LES NOUVELLISTES.

*Un Nouvelliste politi-
que*

*Qui tient conseil dans la
court du Palais ,*

*Demande au plus fou de
sa clique*

*Si nous aurons ou la guer-
re ou la paix ,*

*Moy curieux d'une uni-
que nouvelle*

*Lorsqu'il pleut ou qu'il
gele*

158 . MERCURE

Du soir au matin

Je demande à mon voisin

Aurons-nous du vin.



S U R

LES USURIERS.

*Un Usurier sur son gri-
moire*

*Par son calcul tâchant de
m'afronter ,*

*Toute la nuit compte sans
boire*

*Moy je la passe à boire
sans compter*

*A me tromper je mets tou-
te ma gloire*

Je prends plaisir à croire

160 MERCURE

*Comptant par mes doigts
Que je n'ay bû qu'une
fois
Quand j'en ay bû trois.*



Les quatre couplets
suivants sont nouvel-
lement composez.

GALANT. 161

SUR

L'ORGUEIL HUMAIN.

De l'homme voicy la
chimere

Tout ce qu'il voit est fait
expres pour luy

C'est pour luy que tourne
la sphere

Tout l'univers pour luy
seul est construy

Sur un tel fait ses argu-
ments plausibles

Ne me sont pas sensibles

O

162 MERCURE

*Mais je m'aperçoy
Que ce vin est fait pour
moy
Lorsque je le boy.*



GALANT. 163

SUR

LA JUSTICE.

*Ni par Cujas ni par
Barthole*

*On ne suit point exacte-
ment la loy*

*Tous les contrats du Pro-
tocolle*

*N'établiront jamais la
bonne foy*

*Les francs bûveurs de leur
vin font à table*

Un partage équitable

O ij

164 MERCURE

C'est l'usage ancien

*Boy ton verre & moy le
mien*

Chacun boit son bien.



GALANT. 163
S U R
LA PEINTURE.

*Si Raphaël peint le su-
blime
Si le Corregge a peint Gra-
ces & Ris ,
Si le Brun ses Tableaux
anime ,
Et si Rubens excelle en
coloris
Mieux que Calot en gro-
tesque figure
Je charge la nature*

166 MERCURE

Le plaisant tableau

Que je peints dans mon
cerveau

Par ce vin nouveau.



GALANT. 167

SUR

MON MERCURE
GALANT.

*Mercur*e vôle à tire
d'ailes

*Pour m'*apporter du bout
de l'univers

Des jeux galants & des
nouvelles ,

Du vray, du faux , de la
prose & des vers

J'en fais le choix en invo-
quant *Minerve*

168 MERCURE

Mais pour entrer en ver-
ve

Je l'invoque en vain
Je n'attends ce feu divin
Que du Dieu du vin.





AUTRES
NOUVELLES
DE JUILLET.

Je retombe toujours
avec peine dans les Nou-
velles ; & parce qu'elles
m'ennuyent naturelle-
ment , je m' imagine qu'
elles doivent ennuyer les
autres. Il y aura peut-être
dans celles - cy quelque
P

Mariage , & la nouvelle d'un Mariage fait toujours sur l'imagination une petite impression de joye; mais aussi les Morts sont affligeantes.

En verité on ne peut gueres estre seur dans la vie de ce qui peut réjouir ou affliger. Les Morts n'affligent pas toujours , & les Mariages ne réjouissent pas tout le monde.

Depuis deux jours une

riche Veuve , dont la mort eût réjoüy les heritiers , les a fort affligez par un second mariage. Qui peut douter qu'il n'y ait des Morts réjoüissantes , & des Mariages affligeants ? J'en prens à témoin les Maris & les Femmes.

De Paris le 19. Juillet.

LE 15. JUILLET Mr Thomé , Fermier General est mort.

P ij

De Paris le 19 Juillet.

LE 30. JUIN M^{re} Gaspard de Lamer de Matha, Evêque d'Aire, est mort en son Diocèse.

Il estoit originaire d'Auvergne; il avoit esté nommé à l'Abbaye de S. Cyran en 17... après le décès de M^{re} l'Abbé de Mouchy, & à l'Evêché d'Aire en 1706. par la translation de Gaston Floriot à l'Evêché d'Orléans.

De Paris le 19. Juillet.

LE 14. JUILLET M^{re}
Jean-Baptiste Michel Col-
bert, Archevêque de Tou-
louse, est mort en cette
Ville, âgé de 71. ans.

Il estoit frere de feu Mr
le Marquis de Villacerf, &
de Mr le Marquis de Saint-
Poange.

Le 17. le Chapitre de la
Cathedrale s'est assemblé,
& a ordonné un Service
pour le 19. qui a esté fait
solemnellement.

174 MERCURE

Le lendemain on a procédé à l'élection des Grands-Vicaires & autres Officiers ; voicy les noms de ceux qui ont esté élus Grands-Vicaires.

Mr l'Abbé Olier de Verneuil, Chancelier.

Mr l'Abbé de Castelan, Chantre.

Mr l'Abbé de Glatens.

Mr l'Abbé de S. Orens.

Mr l'Abbé de Compaing.

De Paris le 19. Juillet.

LE 29. JUIN, Mr le Marquis de Renty est mort en son Chasteau de Renty en Basse - Normandie. Il estoit Lieutenant General des Armées du Roy, & Lieutenant General de la Franche-Comté.

Feu Mr le Marquis de Renty estoit fils de M^{re} Gaston-Jean-Baptiste de Renty, Baron de Landelles, mort à Paris en odeur de sainteté le 24. Avril 1649. âgé de 37.

P iiij

176 MÉRACUR
ans, dont le Pere de S. Jure,
Jésuite, a écrit la vie. & y a
où Sa sœur estoit Elizabeth
de Balzac d'Entragues.
De Versailles le 25. Juillet.

LE 25. JUILLET le
Roy a donné l'Abbaye de
Saint Denis de Reims à Mr
l'Archevêque d'Aix.

LE 25. JUILLET le
Roy a donné l'Abbaye
d'Elan à Mr l'Evêque de
Noyon.

CLAUDE 177

LE 25. JUILLET le
Roy a donné l'Abbaye de
St. Cyran à Mr l'Evêque de
Nevers.

LE 25. JUILLET le
Roy a donné l'Abbaye de
Mouzon à Mr l'Abbé de
Polignac.

LE 25. JUILLET le
Roy a donné l'Abbaye de
St. Benigne de Dijon à Mr
l'Abbé Desmarctz.

LE 25. JUILLET le
Roy a donné l'Abbaye de
Belle fontaine à Mr l'Abbé
d'Iliers - d'Entragues, Au-
mônier du Roy.

178 MERCURE

LE 25. JUILLET le Roy a donné l'Abbaye de Clairmont à Mr l'Abbé de Dangeau, Lecteur du Roy, & frere de Mr le Marquis de Dangeau.

Il a esté Camerier d'honneur des Papes Clement X. & Innocent XI.

LE 25. JUILLET le Roy a donné l'Abbaye de Bonne-Fontaine à Mr l'Abbé Maréchal.

LE 25. JUILLET le Roy a donné l'Abbaye de Breteuil à Mr l'Abbé d'Aspremont.

LE 25. JUILLET le Roy a donné l'Abbaye de Sauve-Majeur à Mr l'Abbé des Halles, Grand-Vicaire de Vienne.

LE 25. JUILLET le Roy a donné l'Abbaye de St. Serge d'Angers à Mr l'Abbé de Vassé.

LE 25. JUILLET le Roy a donné l'Abbaye de S. Severin à Mr l'Abbé de Cotte.

LE 25. JUILLET le Roy a donné l'Abbaye de la Roë à Mr l'Abbé d'Arche, Grand Vicaire de Bordeaux.

180 MERCURE

LE 25. JUILLET le
Roy a donné l'Abbaye de
Baigne à Mr l'Abbé de Crip-
lon, Grand-Vicaire de Ven-
ce.

LE 25. JUILLET le
Roy a donné l'Abbaye de
Jonfelle à Mr l'Abbé Mas-
sillan.

LE 25. JUILLET le
Roy a donné l'Abbaye de
Genlis à Mr l'Abbé Crozat.

LE 25. JUILLET le
Roy a donné l'Abbaye de
Cellefroid à Mr l'Abbé de
la Vieville.

LE 25. JUILLET le

GALILEE 184

Roy a donné l'Abbaye de
Bouras à Mr l'Abbé de Lef-
seville.

LE 25. JUILLET le
Roy a donné l'Abbaye de
S. Leger de Soissons, au Pe-
re Colas de l'Ordre de S.
Augustin.

LE 25. JUILLET le
Roy a donné le Prieuré sim-
ple de Sainte Radegonde à
Mr l'Abbé Bergier.

Je m'apperois icy
d'une suite de dates du
25. qui font un effet af-
sez ridicule à la vue. C'est

181. MÉRACURE

une exactitude outrée de l'imprimeur , à qui j'ay recommandé de repeter plutoſt vingt dates inutiles que d'en obmettre une neceſſaire.

On ne trouve ordinairement dans les Gazettes que les dates du jour qu'on reçoit les Nouvelles , & c'eſt la date des faits où je m'attacheray avec ſoin , & qui fera une ſingularité utile dans mon Journal.

Les dates sont plus utiles qu'on ne pense.

C'est pour plusieurs personnes une Memoire locale qui les fait souvenir de la pluspart des actions de leur vie. Par exemple , le jour qu'un tel est entré en Charge , peut servir d'Epoque à la ruine d'une Famille , ou à l'élevation d'une autre.

Un Pere avare cesse de vivre : c'est l'Epoque où commence la pro-

184 MERCURE

digalilé du Fils. mon i

Damon & Dotimene

s'épousèrent le 15. Dec-

cembre. Ils se dévina-

rent le 18. De ces Epo-

ques l'on en voit assez ad

Le même jour où Be-

lise fut inconstante, son

Amant fidèle mourut de

désespoir. De ces Epo-

ques, l'on n'en voit

plus.

Vous voyez que les

dates sont bonnes à mille

choses, sans compter

l'honneur que l'exacti-
tude des Dates fait aux
Nouvellistes ; c'est leur
erudition , c'est aussi la
ressource de quelques
beaux esprits , que les da-
tes anciennes & scavan-
tes font briller dans les
Conversations , comme
une Table exacte brille à
la fin d'un Livre.



*De Versailles le 25.
Juillet.*

LE 20. JUIN Messieurs
les Deputez de l'Assemblée
generale du Clergé , qui a
commencé le 10. Mars, eu-
rent audience du Roy. Ils
furent accompagnez par Mr
le Comte de Pontchartrain
Secrétaire d'Etat , & con-
duits par Mr Desgranges ,
-Maître des Ceremonies.

Je n'ay pû mettre cet
Article à son rang, par-

ce que j'attendois la Harangue pour en faire un Extrait.

Afin qu'il ne m'arrive plus de pareils dérangemens, j'ay imaginé de mettre à la fin de chaque Mercure, un Supplément détaché, pour y placer tout ce qui me viendra trop tard, & qui pourroit retarder l'impression.

J'avertis en même temps que je n'ay pû

Q ij

parler des Familles de
cette dernière Nominat
tion de Jallot, faute de
loisir pour m'en infor
mer. Cette faute de loi
sir m'arrivera souvent,
à moins que le Public
ne me soulage en m'en
voyant des Memoires.
Voicy l'Extrait de la
Harangue.

M^r l'Evêque de Troyes
fit une Harangue, dont
je rapporteray seulement
icy quelques endroits.

Il exposa d'abord le respect & le dévouement du Clergé, pour celui dont le Trône représente le Trône de Dieu même, & continua en ces termes :

Nous voyons que le règne de Dieu est le modèle que V. M. se propose pour former le sien. Sagesse à qui rien n'échappe ; application sans relâche à tout connoître & à tout régler. Zèle de la

Justice ; amour de la vérité ; fermeté toujours égale ; grandeur d'âme qu'aucun événement ne peut troubler ; quels motifs de notre profonde vénération !

Il s'étendit ensuite sur le sujet de l'Assemblée du Clergé : sur son ardeur & sur son zèle à secourir l'Etat dans une guerre entreprise pour la défense de la Justice & de la Religion.

Vostre amour, continuant il, pour l'Eglise, est le principal motif qui rassemble & qui arme tant de Peuples; ils ne sont animés que contre le Destructeur de l'Herésie qu'ils voudroient relever, & contre le Dessenfleur de la Majesté Royale & l'unique asyle des Rois persecutez pour la Foy.

Mr l'Evêque de Troyes fit sur la fin plusieurs

186 MERCURE

fouhairs pour le bonheur
de la France; les voicy.

*Que Dieu, qui dispo-
se du cœur des Princes
aussi bien que de la Victoi-
re.... inspire à tous les
Princes liguez des pen-
sées de justice & de paix..
& que l'abondance prête
à succeder à une disette
sans exemple, rende au
Royaume son repos & sa
felicité.*

Ces souhaits , prononcez au nom de l'Eglise , dont les paroles sont des Oracles , me parurent des prédictions plutôt que des souhaits.

Plaise à Dieu , poursuivait-il , d'ajouter aux années que vous avez passées , un grand nombre d'années heureuses que nous ne cesserons de luy demander pour Votre Majesté. Puissiez-vous goûter le plaisir de vous

R

194 MÉRCURE

voir revivre dans une
Posterité multipliée, sui-
vant les benedictions de
l'Ecriture.

Et puissent vos Sujets,
comblez chaque jour de
nouveaux témoignages de
vostre bonté, jouir dans
le calme & dans la joye,
du plus precieux de tous
les biens, qui est; SIRE,
de posseder long-temps le
plus grand & le meilleur
des Rois.

M^{te} Denis - François

GALANT. 125

le Bouthillier de Chavigny , Evêque de Troyes , qui prononça cette Harangue , est fils de M^{re} Armand - Leon le Bouthillier , aîné du nom , Comte de Chavigny & de Pont - sur - Seine , & d'Elisabeth Bossuet.



R ij

AVIS

QU'ON ME DONNE.

*Je vous donne avis ,
Monsieur , pour le débit
de vostre Livre que vous
devez en corriger le Ti-
tre , & retrancher le mot
de Galant. C'est un mot
suranné qui ne donne que
de vieilles idées du temps
passé. C'est du temps pre-
sent que vostre Journal
doit faire l'Histoire. Ne*

l'appellez donc plus Mercure Galant , car si vous n'y parlez point de Galanterie vostre Titre sera faux. Si pour le justifier vous nous donnez des Peintures gracieuses , & des Maximes délicates sur cette Galanterie qui regnoit au temps de la Princesse de Cleves. Pour qui voulez - vous donc écrire ? de qui prétendez - vous estre - lû ? Nos jeunes Cavaliers ne

R iij

128 MERCURE

*voudront point lire leur
condamnation dans vos
Maximes Galantes, &
un Livre galant sera aussi
mal reçu des Dames que
le seroit Mr de Nemours
luy-même s'il avoit veilly
jusqu'à present avec son
Amour respectueux, ses
fleuriettes, ses Points de
Venise & ses Reingra-
ves.*

*Avant qu'on m'eût
donné cet Avis, j'avois*

GALANT.
déjà fait reflexion
mon Titre m'engageroit
à parler quelquefois de
Galanterie. Je m'y suis
engagé volontiers , &
je m'engage même d'en
parler souvent ; mais
quand je n'en parlerois
point du tout , je ne lais-
serois pas d'appeller mon
Livre *le Mercure-Ga-*
lant , comme on appelle
le Pont neuf un Pont
qui n'est pas plus neuf ,
que les derniers Mercu-

R iij



Justice ; amour de la vérité ; fermeté toujours égale ; grandeur d'âme qu'aucun événement ne peut troubler ; quels puissans motifs de nostre profonde veneration !

Il s'étendit ensuite sur le sujet de l'Assemblée du Clergé : sur son ardeur & sur son zèle à secourir l'Etat dans une guerre entreprise pour la défense de la Justice & de la Religion.

Vostre amour, continuait-il, pour l'Eglise, est le principal motif qui rassemble & qui arme tant de Peuples; ils ne sont animés que contre le Destructeur de l'Herésie qu'ils voudroient relever, & contre le Deffenseur de la Majesté Royale & l'unique asyle des Rois persecutez pour la Foy.

Mr l'Evêque de Troyes fit sur la fin plusieurs

fouhaits pour le bonheur de la France; les voicy.

Que Dieu, qui dispose du cœur des Princes aussi bien que de la Victoire.... inspire à tous les Princes liguez des pensées de justice & de paix... & que l'abondance prête à succéder à une disette sans exemple, rende au Royaume son repos & sa félicité.

Ces souhaits , prononcez au nom de l'Eglise , dont les paroles sont des Oracles , me parurent des prédictions plutôt que des souhaits.

Plaise à Dieu , poursuivait-il , d'ajouter aux années que vous avez passées , un grand nombre d'années heureuses que nous ne cesserons de luy demander pour Votre Majesté. Puissiez-vous goûter le plaisir de vous

R

194 MÉRCURE

voir revivre dans une
Posterité multipliée, sui-
vant les benedictions de
l'Ecriture.

Et puissent vos Sujets,
comblez chaque jour de
nouveaux témoignages de
vostre bonté, jouir dans
le calme & dans la joye,
du plus précieux de tous
les biens, qui est; SIRE,
de posseder long-temps le
plus grand & le meilleur
des Rois.

M^{re} Denis - François

GALANT. 125

le Bouthillier de Chavigny, Evêque de Troyes, qui prononça cette Harangue, est fils de M^{re} Armand-Leon le Bouthillier, aîné du nom, Comte de Chavigny & de Pont-sur-Seine, & d'Elisabeth Bossuet.



R ij

AVIS

QU'ON ME DONNE.

*Je vous donne avis ,
Monsieur , pour le débit
de vostre Livre que vous
devez en corriger le Ti-
tre , & retrancher le mot
de Galant. C'est un mot
suranné qui ne donne que
de vieilles idées du temps
passé. C'est du temps pre-
sent que vostre Journal
doit faire l'Histoire. Ne*

l'appellez donc plus Mercure Galant , car si vous n'y parlez point de Galanterie vostre Titre sera faux. Si pour le justifier vous nous donnez des Peintures gracieuses , & des Maximes délicates sur cette Galanterie qui regnoit au temps de la Princesse de Cleves. Pour qui voulez - vous donc écrire ? de qui prétendez - vous estre lû ? Nos jeunes Cavaliers ne

R iij

128 MERCURE

*voudront point lire leur
condamnation dans vos
Maximes Galantes ; &
un Livre galant sera aussi
mal reçu des Dames que
le seroit Mr de Nemours
lui-même s'il avoit veillé
jusqu'à présent avec son
Amour respectueux, ses
fleurettes, ses Points de
Venise & ses Reingra-
ves.*

*Avant qu'on m'eût
donné cet Avis, j'avois*

GALANTEE
déjà fait reflexion
mon Titre m'engageroit
à parler quelquefois de
Galanterie. Je m'y suis
engagé volontiers , &
je m'engage même d'en
parler souvent ; mais
quand je n'en parlerois
point du tout , je ne lais-
serois pas d'appeller mon
Livre le Mercure Ga-
lant , comme on appelle
le Pont neuf un Pont
qui n'est pas plus neuf,
que les derniers Mercu-

R iiij



res estoient Galants.

Dans le temps que le mot de *Galant* estoit en honneur , je crois que l'usage n'en faisoit que des applications honorables , & pour faire en un mot l'éloge de quelqu'un , on disoit , *c'est un galant homme*. A cet égard , l'usage n'a point changé , & l'on dit encore en tres-bonne part , *c'est un galant homme* ; mais *c'est un homme galant* ne se dit

plus gueres sans qu'on
n'y joigne certaine idée
de fadeur & de petitesse.
J'admire comme tout
degenere : je ne voudrois
pas jurer que *Femme*
galante n'ait esté jadis
un titre honorable.

Quoy qu'en bonne &
severe Morale, la Galan-
terie soit un dereglement
par rapport à la vertu ;
elle ne laisse pas de regler
le vice ; c'est - à - dire de
contenir l'Amour dans

les bornes du respect & de la bien-séance.

A tout prendre , on pourroit avancer que la Galanterie reforme plus de vices qu'elle ne détruit de vertus, & qu'ainsi elle est utile & presque nécessaire à la société civile. Mais supposons qu'elle ne soit pas nécessaire à la société, elle l'est du moins à tous ceux qui veulent écrire galamment.

Pour écrire galamment il être galant. Par cette Maxime commune je vais convaincre d'erreur ceux qui soutiennent qu'il n'y a plus parmi nous ni galanterie ni délicatesse. Voici mon Argument.

Trois Auteurs différents m'ont envoyé une Ode & deux Madrigaux, qui ne peuvent avoir esté dictés que par le Genie de la Galanterie. Voila donc trois hom-

204 MERCURE

mes galants ; cela suppose au moins autant de femmes du même goust à qui ils ont voulu plaire ; trois & trois font six , c'est toujours quelque chose. Qu'on ne me dise donc point qu'il n'y a plus d'Amants galants.





LE NOUVEL
ANACREON.

O D E.

Par Monsieur de la M...

*Je cueille mes tendres
fleurcettes*

*Sans aller au sacré Val-
lon,*

*Le Dieu d'Amour a ses
Poëtes*

*Qui valent bien ceux
d'Apollon.*



*Je chante tout ce qu'il
m'inspire*

*Et luy-même accorde à
mon chant*

*Les plus tendres sons de
ma Lyre ,*

*Mon plus grand Maî-
tre est mon penchant.*



*Des Vers façonnez au
Parnassè*

*Souvent la plus grande
beauté*

Conserve d'autant moins
de grace

Qu'on sent tout ce qu'elle
a coûté.



Rarement la libre nature
S'accorde aux contraintes
de l'art

Et jamais elle n'est plus
pure

Qu'où le travail a moins
de part.



Moy qui luy veux estre
fidelle

208 MERCURE

Je suis un soin trop concerté

Et mes Vers aussi libres qu'elle

N'ont de prix que leur liberté.



Oüy, voila dans cette maxime

Tous mes principes réunis,

Tout ce que je sens je l'exprime,

Ne sens-je plus rien, je finis.

Si tous les Poëtes qui ne sentent plus rien cessent d'écrire, je prie instamment leurs Philis de ne les rendre jamais heureux, car s'ils estoient contents ils cesseroient d'estre tendres & sensibles, & si leur bonheur ne les réduisoit pas tout-à-fait au silence, il rendroit au moins leur productions froides & languissantes; cela feroit tort à mon Mercure.

S.

210 MERCURE

i. J'ay beau m'écarter à droite & à gauche par des Digressions, j'en reviens toujours à mon *Mercury*.

Tout ce premier Volume cy n'est qu'une espèce de Rondeau dont la chute tombe toujours sur *mon Mercury*.

J'avouë que mon *Mercury* me tient au cœur, & je voudrois que la Cour, la Ville, la Campagne, que tout le mon-

de enfin concourût à l'enrichir.

Que ne sommes-nous encore au temps de l'Astree , où l'Amour de Campagne fournissoit des Eglogues , & l'Amour de Ville des Elegies passionnées.

Je ne sçay si l'Amour de Cour a jamais produit des Poësies véritablement tendres ; mais il est si opposé à la franchise de l'Amour champêtre ,

Sij

212 MERCURE

que ce contraste peut
fournir au moins des Sa-
tyres fines & des Ma-
drigaux.

MADRIGAL.

Par Mr F**

*Ce n'est qu'aux Champs
qu'Amour est sans
feintise,*

*Toujours Enfant, il n'y
paroît que nud;*

*Mais à la Cour, tou-
jours il se déguise*

GALANT. 213

*Changeant sa voix &
son air ingenu.*

*Ce sont deux Dieux ; l'un
discret , retenu ,
Fidelle craint de se faire
connoître ;*

*L'autre volage & char-
mé de paroître*

*Aux yeux de tous fait
briller son flambeau.*

*Qui le voudra , serve ce
dernier Maître :*

*Je veux servir l'autre jus-
qu'au tombeau.*

214 MERCURE

Ce dernier Maître ;
c'est-à-dire l'Amour de
Cœur est servi plus ma-
gnifiquement que l'au-
tre , & l'Amour le plus
magnifique est à présent
le mieux écouté. Les
Dames ont-elles tant de
rort ? Tous les Amours
sont trompeurs (disent-
elles) & celui qui est re-
vêtu des apparences les
plus riches , est celui
dont on se repent moins
d'avoir esté la dupe.

GALANTE. 115

Mais ne pourroit-on
point donner des Regles
aux Dames pour distin-
guer le veritable Amour.
Il y en a beaucoup : en
voicy quelques - unes
dans un Madrigal.

MADRIGAL.

Par M^r. D. L. F.

*Projet flatteur de jouir
d'une Belle,
Soins concertez de luy
faire la cour,
Tendres écrits, serments*

216 MERCURE

d'être fidelle ,
Airs empressé , vous
n'êtes point l'Amour.
Mais se donner sans es-
poir de retour ,
Par son desordre annon-
cer que l'on aime ,
Respect timide avec ar-
deur extrême ,
Perseverance au comble
du malheur
Dans sa Philis n'aimer
que Philis même ,
Voilà l'Amour ; mais il
n'est qu'en mon cœur.

Lettre de Frontignan du

1. Août.

LE 24. JUILLET au
matin, plusieurs vaisseaux
ennemis parurent à la hau-
teur de Montpellier.

A six heures du soir ils
debarquerent à Cette, vil-
lage ouvert & sans defen-
se: ils s'en emparerent.

Mr le Duc de Roque-
laure se rendit à Fronti-
gnan avec Mr de Basville,
& rassembla le peu de trou-
pes dont il pouvoit dispo-

T

218 M. MARGUERITE

ser, sans dégarnir les Cevennes ni le Vivarez. Il ne put avoir que trois Compagnies de Cavalerie; il se rendit à Meze sur l'Evros de Thau où il empêcha toutes les descentes que les ennemis vouloient y tenter à la faveur de l'Étang. Mais le Duc de Noailles estoit campé au Boulou, ses lieutenans delà de Perpignan. Mr le Duc de Roquelaure luy dépêcha un Courier pour luy demander du

secours ; mais les ennemis avoient cru ce secours impossible. On fait quelque fois l'impossible quand on veut, & qu'on sçait prendre promptement le bon party.

Mr le Duc de Noailles arrange son projet, & prend la poste en un instant. Il se fait suivre de si près par 900. Chevaux, 1000. Grenadiers & 12. pieces de canon, dont 4. estoient de 24. livres de bales, qu'on dit dans le pays qu'on avoit vu une armée & du canon.

T ij

220 MERCURE

qui couroient la poste.

Les 900. Chevaux estoient commandez par Mr le Marquis de Caylus, Maréchal de Camp,

Les 1000. Grenadiers estoient commandez par Mr de Planque, Brigadier.

Mr de Chastillon, & Mr d'Estaires, Maréchaux de Camp.

Mr d'Offeville, & Mr de Sandricourt, Brigadiers.

Mr de Boffelly, Mr le Comte de Noailles, & Mr

II T

GAILLANT.

le Marquis de Noailles ,
Colonels , estoient de ce
détachement.

Mr le Duc de Roque-
laure & Mr le Duc de
Noailles arrivèrent à Agde en
mesme temps que les trou-
pes , résolurent d'attaquer
dans le moment ; à peine
laissa-t'on quatre heures de
repos aux troupes , après
quoy on fut aux ennemis
qu'on obligea de se retirer
au Port de Cette. On les
suivit le long de la plage
nonobstant le grand feu
des vaisseaux.

T iij

222 MÉRIGUÉE

Dans le temps qu'ils se rembarquerent, on apperçut au haut de la montagne de Saint Clair six cents hommes qui furent attaqués si vivement par nos Dragons, qu'on en tua plusieurs; & l'on fit prisonniers quelques Officiers & quatre-vingts soldats. Le reste fut poussé jusqu'à la mer où plusieurs se noyèrent.

Le lendemain, le 20, on vint à la connaissance de la mer, & on se mit à la voile. Le 21, on vint à la connaissance de la mer, & on se mit à la voile. Le 22, on vint à la connaissance de la mer, & on se mit à la voile.

III T

*Ce qui suit est extrait
d'une autre Relation.*

Le reste des 600. hommes se sauva au Fort qui est au bout du Mole d'où les ennemis faisoient un grand feu. Ils estoient soustenus par le canon d'une Fregate qui estoit dans le port, costé en travers, & de plusieurs vaisseaux.

L'Artillerie estant arrivée, on en fit trois batteries, & après avoir fait quelques décharges qui chasserent la Fregate du

T iiij

224 MERCURE

port , les Grenadiers commandez par Mr d'Auzé , Capitaine au Regiment d'Artois , & soutenu par Mr de Planque , s'avancèrent le long du Mole , & escaladerent le Fort où ils firent prisonniers deux Officiers & soixante & dix soldats.

On fit ensuite avancer à l'extrémité du village une batterie qui obligea les ennemis à s'éloigner , & le 30. Juillet ils firent voile vers le Levant.



AVANTURE DE M^r POUJET.

L'Affaire de Cette
a pensé nous couster un
Juge de l'Amirauté;
voicy l'Avanture.

Mr Poujet, Juge de
l'Amirauté fut intimi-
de par les ennemis qui
l'obligerent à prester
serment de fidélité à la

226 MERCURE

Rcine Anne , & luy
donnerent des Provi-
sions nouvelles pour
sa Charge. Ils le firent
Magistrat Anglois ,
mbyennant quoy il fut
pillé tout le premier
par préférence , & il
resta dans Cette jus-
qu'au jour du départ
des ennemis.

En les voyant quité-
ter prise , il crut pou-
voir abjurer la Magi-

GALANTE. 229
signature Angloise. Il
depescha un Payfan
pour donner avis à nos
Generaux de la retraite
des ennemis. Ce Pay-
fan fut surpris se glis-
sant furtivement le
long de la Plage. On
l'arreste comme un Es-
pion ; on le menace.
Ce pauvre Rustre ré-
pond naïvement : Je ne
suis point un Espion ;
Messieurs, je suis un Cou-

128 MERCURE
nier ; mais tu es à pied ,
luy dis-tu . N'importe ,
je suis le Courrier du Juge
de mon Village , puis que
c'est luy qui m'envoye por-
ter des avis .

Sur cette déclara-
tion Mylord Norris en-
voya prendre Mr Pou-
jet à Cette , & dès qu'il
fut arrivé on luy dé-
clara qu'on l'alloit con-
damner comme un An-
glois qui trahit sa sou-
veraineté .

veraine. *Helas, Messieurs, leur répondit-il, tout effrayé, vous ne devez me condamner ni comme Anglois ni comme François, car je ne sçay plus ce que je suis.*

On ne luy tient pas de longs discours, & sans autre forme de procès on le déclare traître: on le condamne: on va le faire pendre.

230 MERCURE

Pendant qu'on le dispose à prendre son party de bonne grace tout à être pendu malgré luy, deux Officiers qui nous avions faits prisonniers furent amenés à nos Generaux, qui leur faisant une reception polie & gracieuse, leur donnerent d'abord leur table pour prison. et oh seg
Après les y avoir te-

nus joyeusement captifs; on les renvoyoit sur leur parole; mais à condition qu'ils porteroient au Mylord, les marques de leur captivité; c'est-à-dire force bouteilles du mesme vin dont ils avoient bu.

Ils partent avec cinq ou six hommes chargés de bon vin; sans compter celui qu'ils

132. MERCURE
avoient dans la teste ;
qui donnoit à leur
marche un air de gayerie
d'un tres-bon augu-
re pour tous ceux
qu'ils rencontroient.
Cette troupe gail-
larde arriva fort à pro-
pos pour égayer un peu
la ceremonie funeste
du pauvre Mr Poujet.
Il presentoit déjà le cor
au sacrificateur , & la
victime alloit estre im-

GALANTE est
molée en l'air, lorsque
les Officiers parurent
avec leur présent bar-
chique. En l'offrant au
Mylord ils crièrent
grace & grace. Le Dieu
du vin sollicita. Quel
Juge pourroit estre in-
flexible à tant de bou-
teilles. Les Officiers y
joignent un recit pater-
tique de la reception
que nos Generaux leur
ont faite. Enfin le My-

V

234 MÉRAGUARE

lord attendry leur ren-
voye Mr Poujer avec
un present de Biere ex-
cellente.

Ainsi pour deux Offi-
ciers & de bon vin b
l'on nous donna en é-
change, un Juge & de
la Biere. Nous y per-
dons; mais c'est la seule
perte que nous ayons
faite en forçant les en-
nemis à se rembarquer.

De Paris le 10. Aoust.

LE 10. A O U S T, M^{re}
Jean Paul Bignon, Abbé
de S. Quentin, Conseiller
d'Etat ordinaire, a pris
possession du Doyenné de
S. Germain l'Auxerrois,
vacant par la mort de Mr
l'Abbé Chapellier.

Le Mardy 22. Juillet,
le Chapitre s'estant assem-
blé pour élire un nouveau
Doyen, Mr l'Abbé Bignon
a été élu.

Il a eu toutes les voix,

V ij

à son élection comme il a eu à sa réception celles de tout Paris qui est venu en foule applaudir au choix du Chapitre.

Je n'ay plus rien à vous donner. Mon porte-feuille est vuide, & ma disette est si grande dans ces commencements-cy, que je n'ay pas seulement reçu une Enigme. C'est l'essentiel pourtant ; c'est une

ji V

pièce fondamentale;
 Depuis trente ans l'Enigme est le sel atique
 du Mercure Galant, &
 le genre Enigmatique
 tient lieu de sublime à
 bien des gens.

Les vrais sçavants
 aiment à sçavoir; les
 demi-sçavants aiment
 à deviner, & se croient
 plus sçavants parce
 qu'ils devinent, que
 les autres ne le font

238 MÉRÉCURIE

parce qu'ils sçavent.
Ils n'ont pas tant de
tort qu'on croit. Il y a
tant de sciences, (sans
compter la Médecine)
où sçavoir & deviner
d'est à peu près la mē-
me chose!

ob Revenons à l'Émige-
me: comment pour-
rais-je m'en passer icy?
J'ay oüi dire à une Pro-
vinciale: si excessive-
ment spirituelle, qu'on

Mercur sans Enigme ;
 c'estoit un Almanach sans
 prédictions , un Plaidoyer
 sans citations latines , et
 une conversation sans é-
 quivoques. Je trouvois
 J'ay cru l'Enigme si
 nécessaire , que n'en
 ayant point reçu de
 Province , j'ay tâché
 à en faire une moy-
 mesme. C'est la premiè-
 re de ma vie : elle n'en
 sera pas meilleure. Je

240 . MERCURIE

ne me sens pas grand
talent pour ces sortes
de productions obscures.
Je n'aime ni à res-
ver beaucoup ni à faire
trop resver les autres ;
voicy mon Enigme tel
qu'elle est.





ENIGME.

*JE commande aux hu-
mans , & tout homme
est mon maistre*

*Ou du moins tout homme
peut l'estre.*

*Les Dieux exprés pour
moy bastirent un Palais ;
J'habite un logement où je
n'entray jamais.*

*Dans un abysme on voit
l'endroit de ma naissance;*

X

242 MERCURE

Dans mes tendres liens je
reste avec constance.

Comme Socrate , en ma
prison

Je suis libre , & suivant
quelquefois la raison ,

Souvent ainsi qu'un fol
j'obéis au caprice

De la rage & de l'inju-
stice.

De Calvin en public j'ay
soustenu l'erreur ,

Lorsqu'un sçavant com-
positeur ,

Du feu d'Enfer bravant

la rage,

A fait pour me flater un

dangereux ouvrage.

J'en suis fuge décisif,

Mon sentiment primitif

N'est point sujet à dispute

te.

Lorsque contre l'air je lû-

te,

Aux plus détermineZ mes

mouvements font peur.

Sans me voir on m'entends

ainsi que le Tonnerre;

X ij

244 **MERCURE**

*Mon Art réüffit mieux à
la Cour qu'à la guerre.*

*Aux Medecins sans
bruit j'anonce mon mal-
heur.*

*Du grand Nostradamus
maint-Centurie ancien-
ne*

*Dit qu'aucuns Animaux
mordants*

*Temeraires ou trequidants
Perdront leur libertez en
me donnant la mienne.*

Je ne ſçay ſi l'E-
nigme eſt bonne ou
mauvaſe. Quoyqu'il
en ſoit, inventer au be-
ſoin une mauvaſe E-
nigme eſt une faute
plus pardonnable, que
d'inventer de fauſſes
nouvelles quand on
n'en a plus de verita-
bles à debiter. Pluſtoſt
que de tomber dans ce
dernier inconuenient,

X iij

246 MERCURE

je vais finir mon premier Mercure. adieu

En finissant seroit-il bon de complimenter le public ? Non. S'il est mécontent, mon compliment sera mal reçu, & supposé que le Public fust content le compliment seroit de trop.

Je prie seulement le Public de m'envoyer force bons Memoires, afin qu'estant bien in-

struit par luy je puis le bien instruire de ce qui se passe chez luy. S'il me donne peu de chose , je luy donneray peu de chose ; qu'il ne s'en prenne qu'à luy seul.

A l'égard de ce que je puis donner de mon fond , je seray tantost liberal , tantost avare , tantost paresseux , tantost laborieux , tantost

248. MERCURE

vif, tantost languiffant. En un mot, je feray tantost bien, tantost mal : on n'est pas toujours le mefme, & les Critiques font toujours eux-mefmes ; voilà le malheur.

A propos, avant que de commencer, j'estois en peine à qui je pourrois dédier mon Livre. Je fuis encore dans le mefme embarras ; pen-

fons-y ferieusement...

..!.. Dédier des Bagatelles aux Rois & aux Princes, il me paroît que c'est manquer de respect : le dédier à des particuliers qui ne vous en auront nulle obligation, c'est manquer de bon sens ; ne le dédier à personne, c'est manquer aux formalitez. Que faire donc ? Offriray-je le fruit de

250 MERGURE
mes veilles à quelque
Dame imaginaire & cō-
me Don Quichotte vou-
droit le fruit de ses Ex-
ploits à sa *Dulcinée*.
M'adresseray-je à quel-
que Dame *d'un rare me-
rite* , *d'un esprit distin-
gué* , *& qui soit extrême-
ment de mes Amies*? Non.
Je dédie mon Livre au
Public ; le Public a de
l'esprit ; le Public a du
merite , & je souhaite

qu'il soit de mes Amis.

Avant que de finir tout-à-fait , je joins mon *Errata* au Corps du Livre. Ceux qui en sont trop separez sont rarement lûs , & j'ay envie qu'on lise le mien ; je veux tout mettre à profit.

Quand je n'auray point de Matiere , je m'estendray sur les *Errata* , sur les Avis au

242 MERCURE

Lecteur, sur la Table;
que sçay-je moy, jus-
qu'au Privilege, & à
l'Approbation du Li-
vre. Je commenteray
tout, & pour allon-
ger, je commenteray
mesme jusqu'à mes
Commentaires.



ERRATA.

La premiere faute que j'ay faite, c'est de me trop presser de faire imprimer ; mais tout le monde part pour les vacances. On me presse, on s'impatiente : on est affamé de Mercurès ; on en manque depuis trois mois ; En-

Y

294 MERCURE

fin en voila un dont on
m'arrache les dernieres
feüilles avant qu'elles
soient corrigées. On ne
me donne pas seule-
ment le loisir de faire
un *Errata* regulier pour
y marquer les fautes en
détail; mais j'avertis en
general qu'on trouvera
des mots impropres
dans ma Prose, de mau-
vaises rimes dans mes
Vers, & des negligen-

CAILANT. 255

ces de stile qui paroîtront insupportables aux Grammairiens puristes.

Outre les fautes d'impression j'y reconnois quantité de fautes, d'agrément; & si j'ay manqué a vous plaire dans tous le cours de ce volume-cy, je vous en fais excuse par forme d'*Errata*, vous promettant de me corri-

Y ij

236. MERCURE
ger dans le Volume
suivant. Si je manque
à cette promesse, j'en
demanderay excuse en-
core dans l'*Errata* du
second, avec promesse
de le mieux faire dans
le troisième. Ainsi d'*Er-
rata en Errata*, de pro-
messe en promesse, & de
mois en mois, je souhai-
te pouvoir vous amuser
pendant quarante ans.
J'oubliois une faute

GALANT. 157
qui sautera aux yeux
de ceux qui critiquent
le nombre des pages
dans un Livre , & le
nombre des lignes dans
une page. Sans doute
les Caractères de l'im-
pression leur paroîtront
d'une grosseur énorme.
Je leur repondray que
plusieurs personnes ont
la vue basse , j'ay fait
attention a leur com-
modité ; mais encore

Y iij

§ 8. **MERCVRE**
plus à la mienne à
moy, car pourrais-je
ment remplir un Livre
avec peu d'ouvrage ;
c'est une commodité
essentielle à un pares-
seux ; j'entens les Epi-
loqueurs. C'est une
honte d'abréger mali-
cieusement un Livre
par de gros Caractères,
par des *Alinea*, par de
grands titres, par des
pages vuides. Vous ou-

GALANT

bliez encore une manière d'abréger. C'est que je rendray mon Livre le moins ennuyeux que je pouray ; mais je souhaite que le temps vous ennuye d'icy a la Toussaints , car vous n'aurez qu'au mois de Novembre mon second Mercure, je prens mes vacances afin de me mettre en état de pouvoiren suite fournir

Y iiij

266 MERCURE

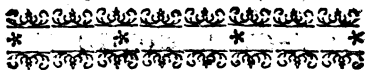
ma Carriere tous les
mois exactement.

F I N.

A Paris le 1. Septembre
1710.



iii Y



SUPPLEMENT.

J'ay promis ce Supplement , & j'en donneray un à la fin de chaque Mercure. L'usage m'en paroît commode, car j'y pourray mettre généralement toutes les Nouvelles & tous les Avis qui me viendront sur la fin des

Mois. Vous aurez dans celuy-cy presque toutes les Nouvelles du mois d'Aoust que j'abrege le plus que je puis, estant surchargé de Nouvelles à cause des trois Mois en un, comme je l'ay déjà dit. J'auray encore les Nouvelles de deux Mois en un, dans mon premier Mercure.

De Paris le 18. Juin.

LE 18. JUIN, M^{lle} de Rohan, fille de Mr le Duc de Rohan Chabot, & de M^e la Duchesse de Rohan, a épousé Mr le Prince de Bergh.

De Versailles le 20. Juin.

LE 20. JUIN, on a reçu des Lettres de Bayone qui portoient qu'un Vaisseau venant de S. Jean de Luz y avoit amené une Fluste

264 MERCURIE

Hollandoise venant de Surinam, chargée de Sucre, d'Indigo, de Cacao, & d'autres Marchandises, estimées cent mille Ecus.

De Paris le 24. Juin.

LE 24. JUIN, Monsieur le Cardinal de Noailles a été reçu Doyen d'Honneur de la Faculté de Droit de cette Université.

De Madrid le 24. Juin.

Le 16. de ce mois le Roy d'Espagne ayant détaché Mr le Comte de Mahony, Lieutenant General; Don Pedro Ronquillo, Maréchal de Camp, & Mr le Comte de Montemar, Brigadier, les deux premiers se sont emparez de Cervera & de Torra, & le dernier a enlevé aux Ennemis un Convoy de grains & de farine.

De Paris le 30. Juin.

LE 30. JUIN, Mr l'Archevesque d'Alby , fut reçu à l'Académie Française à la place de feu Mr l'Evesque de Nismes.

Il est de la Maison de Nesmond , & il estoit Evesque de Montauban quand il fut nommé à l'Archevesché d'Alby.

De Madrid le 15. Juillet.

LE 6. JUILLET Mr le Baron de Huart, commandant un Détachement de l'armée du Roy d'Espagne, s'est emparé de la ville de Naval, poste important dans le Comté de Ribagorça.

Il a rompu ensuite aux Ennemis, le Pont de Medianos qui leur servoit de communication.

LA NUIT DU 7. AU 8. JUILLET, Don Juan de

268 MERCURE

Montenegro a pris par escalade la ville de Miranda de Duero sur les Portugais. C'est une grande Ville qui a de bonnes Tours, & une Citadelle. Les Habitants ont offert cent mille pistoles pour se racheter du pillage. La prise de cette place a donné lieu d'établir les contributions dans une bonne partie du Portugal.

De Paris le 26. Juillet.

LE JUILLET, le
Roy a fait Lieutenant Ge-
neral de ses Armées, Mr
de Brindelet, Colonel Suisse.
Il s'est distingué au tie-
ge de Douay.

Josse, Sieur de Brinde-
let, a esté Lieutenant-Co-
lonel du Regiment Suisse
de Stoupe en 169 . Il en
fut fait Colonel en 1701. à
la mort de Mr de Stoupe,
Lieutenant General; il fut
fait Brigadier en 1702.

270 **MERGURE**
Maréchal de Camp en
1702.

De Paris le 28. Juillet.

LE 28. JUILLET,
M^{re} Jean le Camus, Maî-
stre des Requestes de l'Ho-
stel, & Lieutenant Civil,
est mort âgé de 74. ans.

De Versailles le 6. Aoust.

LE 6. Aoust, Mr Ala-
manno Salviati, Nonce
Extraordinaire du Pape,
eut son Audience de Con-
gé.

De Londres le 7. Aoust.

LE 6. A O U S T , Mr Cresset nommé pour aller en qualité d'Envoyé d'Angleterre à la Cour d'Hannovre , est mort d'Apoplexie. Il estoit allé à Kensington pour prendre congé de la Reine Anne.

De Paris le 9. Aoust.

LE 9. A O U S T , Mr le Duc d'Harcourt fut reçu Pair de France , au Parle-

Z ij

172 **MERCURE**
ment, avec les ceremonies
accoustumées.

De Versailles le 12. Aoust.

LE 12. Aoust, Mr le
Marquis de Lambert En-
voyé Extraordinaire de
Monsieur le Duc de Lor-
raine, a eu la premiere Au-
diance publique du Roy,
& des Princes & Princesses
de la Famille Royale, qu'il
complimenta sur le Ma-
riage de Monseigneur le
Duc de Berry. Il estoit ac-
compagné de Mr de Bar-

rois, aussi Envoyé Extra-
ordinaire de Monsieur le
Duc de Lorraine.

De Versailles le 13^e Aoust.

LE 12^e Aoust, les
Députez des Estats de Lan-
guedoc ont eu Audience
du Roy. Ils furent pré-
sentez par Mr. le Duc du Mai-
ne Gouverneur de la Pro-
vince, & par Mr. le Mar-
quis de la Vrillière, Secre-
taire d'Etat, & conduits
par Mr. des Granges, Mai-
stre des Ceremonies.

De Paris le 30. Juin.

LE 30. JUIN, Mr l'Archevesque d'Alby , fut reçu à l'Académie Française à la place de feu Mr l'Evesque de Nîmes.

Il est de la Maison de Nesmond , & il estoit Evesque de Montauban quand il fut nommé à l'Archevesché d'Alby.

De Madrid le 15. Juillet.

LE 6. JUILLET Mr le Baron de Huart, commandant un Détachement de l'armée du Roy d'Espagne, s'est emparé de la ville de Naval, poste important dans le Comté de Ribagorça.

Il a rompu ensuite aux Ennemis, le Pont de Medianos qui leur servoit de communication.

LA NUIT DU 7. AU 8. JUILLET, Don Juan de

268 MERCURE

Montenegro a pris par escalade la ville de Miranda de Duero sur les Portugais. C'est une grande Ville qui a de bonnes Tours , & une Citadelle. Les Habitants ont offert cent mille pistoles pour se racheter du pillage. La prise de cette place a donné lieu d'établir les contributions dans une bonne partie du Portugal.

De Paris le 26. Juillet.

LE ... JUILLET, le Roy a fait Lieutenant General des ses Armées, Mr de Brindelet, Colonel Suisse. Il s'est distingué au siège de Douay.

Josse, Sieur de Brindelet, a esté Lieutenant-Colonel du Regiment Suisse de Stoupe en 169 . Il en fut fait Colonel en 1701. à la mort de Mr de Stoupe, Lieutenant General; il fut fait Brigadier en 1702.

270 MÉRIGUARE
Maréchal de Camp en
1702.

De Paris le 28. Juillet,

LE 28. JUILLET,
M^{re} Jean le Camus, Mai-
stre des Requestes de l'Ho-
stel, & Lieutenant Civil,
est mort âgé de 74. ans.

De Versailles le 6. Aoust.

LE 6. AOUST, Mr Ala-
manno Salviati, Nonce
Extraordinaire du Pape,
eut son Audience de Con-
gé.

De Londres le 7. Aoust.

LE 6. A O U S T , Mr Cresset nommé pour aller en qualité d'Envoyé d'Angleterre à la Cour d'Hannovre , est mort d'Apoplexie. Il estoit allé à Kensington pour prendre congé de la Reine Anne.

De Paris le 9. Aoust.

LE 9. A O U S T , Mr le Duc d'Harcourt fut reçu Pair de France , au Parle-

Z ij

172 MERCURE
ment, avec les ceremonies
accoustumées.

De Versailles le 12. Aoust.

LE 12. Aoust, Mr le
Marquis de Lambert En-
voyé Extraordinaire de
Monsieur le Duc de Lor-
raine, a eu sa premiere Au-
diance publique du Roy,
& des Princes & Princesses
de la Famille Royale, qu'il
complimenta sur le Ma-
riage de Monseigneur le
Duc de Berry. Il estoit ac-
compagné de Mr de Bar-

rois, aussi Envoyé Extra-
ordinaire de Monsieur le
Duc de Lorraine.

De Versailles le 13. Aoust.

LE 13. Aoust, les
Députez des Estats de Lan-
guedoc ont eu Audience
du Roy. Ils furent pre-
tez par Mr. le Duc du Mai-
ne Gouverneur de la Pro-
vince, & par Mr. le Mar-
quis de la Vrilliere, Secre-
taire d'Etat, & conduits
par Mr. des Granges, Mai-
stre des Ceremonies.

264 MERCURE

Hollandoise venant de Surinam, chargée de Sucre, d'Indigo, de Cacao, & d'autres Marchandises, estimées cent mille Ecus.

De Paris le 24. Juin.

LE 24. JUIN, Monsieur le Cardinal de Noailles a été reçu Doyen d'Honneur de la Faculté de Droit de cette Université.

De Madrid le 24. Juin.

Le 16. de ce mois le Roy d'Espagne ayant détaché Mr le Comte de Mahony , Lieutenant General ; Don Pedro Ronquillo , Maréchal de Camp , & Mr le Comte de Montemar, Brigadier , les deux premiers se sont emparez de Cervera & de Torra , & le dernier a enlevé aux Ennemis un Convoy de grains & de farine.

De Paris le 30. Juin.

LE 30. JUIN, Mr l'Archevesque d'Alby , fût reçu à l'Académie Française à la place de feu Mr l'Evesque de Nîmes.

Il est de la Maison de Nesmond , & il estoit Evesque de Montauban quand il fut nommé à l'Archevesché d'Alby.

De Madrid le 15. Juillet.

LE 6. JUILLET. Mr le Baron de Huart, commandant un Détachement de l'armée du Roy d'Espagne, s'est emparé de la ville de Naval, poste important dans le Comté de Ribagorça.

Il a rompu ensuite aux Ennemis, le Pont de Medianos qui leur servoit de communication.

LA NUIT DU 7. AU 8. JUILLET, Don Juan de

268 MERCURE

Montenegro a pris par escalade la ville de Miranda de Duero sur les Portugais. C'est une grande Ville qui a de bonnes Tours, & une Citadelle. Les Habitants ont offert cent mille pistoles pour se racheter du pillage. La prise de cette place a donné lieu d'établir les contributions dans une bonne partie du Portugal.

De Paris le 26. Juillet.

LE JUILLET, le Roy a fait Lieutenant General des ses Armées, Mr de Brindelet, Colonel Suisse. Il s'est distingué au siège de Douay: 1701.

Josse, Sieur de Brindelet, a esté Lieutenant-Colonel du Regiment Suisse de Stoupe en 169 . Il en fut fait Colonel en 1701. à la mort de Mr de Stoupe, Lieutenant General; il fut fait Brigadier en 1702.

270 **MERGURE**
Maréchal de Camp en
1709.

De Paris le 28. Juillet.

LE 28. JUILLET,
M^{re} Jean le Camus, Maî-
stre des Requestes de l'Ho-
stel, & Lieutenant Civil,
est mort âgé de 74. ans.

De Versailles le 6. Aoust.

LE 6. AOUST, Mr Ala-
manno Salviati, Nonce
Extraordinaire du Pape,
eut son Audiance de Con-
gé.

De Londres le 7. Aoust.

LE 6. A O U S T , Mr Cresset nommé pour aller en qualité d'Envoyé d'Angleterre à la Cour d'Hannovre , est mort d'Apoplexie. Il estoit allé à Kensington pour prendre congé de la Reine Anne.

De Paris le 9. Aoust.

LE 9. A O U S T , Mr le Duc d'Harcourt fut reçu Pair de France , au Parle-

Z ij

172 **MERCURE**
ment, avec les ceremonies
accoustumées.

De Versailles le 12. Aoust.

LE 12. Aoust, Mr le
Marquis de Lambert En-
voyé Extraordinaire de
Monsieur le Duc de Lor-
raine, a eu la premiere Au-
diance publique du Roy,
& des Princes & Princesses
de la Famille Royale, qu'il
complimenta sur le Ma-
riage de Monseigneur le
Duc de Berry. Il estoit ac-
compagné de Mr de Bar-

rois, aussi Envoyé Extra-
ordinaire de Monsieur le
Duc de Lorraine.

De Versailles le 13^e Aoust

LE 13^e Aoust, les
Députez des Estats de Lan-
guedoc ont eu Audience
du Roy. Ils furent pre-
sentez par Mr. le Duc du Mai-
ne Gouverneur de la Pro-
vince, & par Mr. le Mar-
quis de la Vrilliere, Secre-
taire d'Etat, & conduits
par Mr. des Granges, Mai-
stre des Ceremonies.

274 MERCURE

Les Députez estoient Mr l'Evesque de Montauban, qui porta la parole ; Mr le Vicomte de Polignac ; Mr de Bonnefons, Lieutenant du Maire de Lodeve ; Mr de Vermale, Maire de Joyeuse ; Mr Joubert, Syndic de la Province, & Mr Pennautier, Tresorier.

De Paris le 15. Aoust.

LE 15. A O U S T , Feste de l'Assomption de la Vierge, on a fait la Procession

GALANT. 273
de l'Eglise Metropolitaine.

Les Compagnies Supérieures, Mr le Prevost des Marchands, les Echevins & le Corps de Ville s'y trouverent.

L'élection de deux nouveaux Echevins a esté faite le lendemain.

Mr Bignon a esté continué Prevost des Marchands.

Mr Hazon, Quartinier
Et Mr Brillon, Avocat
en Parlement, ont esté élus
Echevins.

De Versailles le 17. Aoust.

LE 17. Aoust, le Roy a donné l'Abbaye du Mas-Garnier à Mr l'Evesque de Soissons.

LE 17. Aoust, le Roy a donné l'Abbaye de Montier S. Jean à Mr l'Abbé de Maulevrier, Aumosnier de Sa Majesté.

LE 17. Aoust, le Roy a donné l'Abbaye de Chailvoy à Mr l'Abbé de Goazanvor, Chapelain de Sa Majesté.

GALANT. 277

LE 17. Aoust, le Roy
a donné l'Abbaye de Ber-
tancourt à M^e de Mouchy,
Religieuse de la mesme
Abbaye.

Dans la précédente pro-
motion, le Roy donna
l'Abbaye de S. Eusebe à
Mr l'Abbé Despinouze,
Député de l'Assemblée du
Clergé.

De Versailles le 18. Aoust.

LE 18. Aoust, les
nouveaux Echevins ont
presté serment entre les

A a

278 MIEURNULLE

main du Roy. Le Scrutin estoit porté par Mr de Fourqueux, Conseiller au Parlement. Ils ont salué ensuite les Princes & les Princesses de la Famille Royale.

De Versailles le 19. Aoust.

LE 19. A O U S T , Mr Agostino Cusani , Nonce ordinaire du Pape , a eu Audiance particuliere du Roy.

LE 19. A O U S T , Mr le Marquis de Lamberty, En-

GALANT. 279

voyé Extraordinaire de
Monsieur le Duc de Lor-
raine a eu son Audiance
de Congé du Roy , & des
Princes & Princesses de la
Famille Royale.

LE 19. AOUST , Mr le
Comte de Bardy , Envoyé
Extraordinaire du Grand
Duc de Toscane a eu Au-
diance particuliere du Roy.

De Paris le 20. Aoust.

LE 20. AOUST , M^{re}
Charles Bernardin Gi-
gault , Marquis de Bel-

Aa ij

280 MERCURE

fons, est mort âgé de 25. ans. Il étoit Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie & Gouverneur du Chasteau de Vincennes.

Ce Gouvernement a été donné à Mr. le Marquis du Chastelet, à la Charge d'une Pension de 4000. Livres pendant 10. ans pour le fils de Mr. de Belfons. Le Roy s'est réservé la nomination à la Lieutenance de Roy, qui apartenoit cy-devant au Gouverneur.

Le Pere de Mr. du Cha-

GALANT. . 281
stelet a été Grand Mar-
chal de Lorraine.

De Paris le 25. Aoust.

LE 25. AOUST. Mes-
sieurs de l'Academie Fran-
çoise ont célébré la Feste
de S. Loüis dans l'Eglise
de S. Thomas du Louvre.

La Messe a été célébrée
par Mr. l'ancien Evêque
d'Avranches, & le Panc-
gyrique du Saint a été pro-
noncé par Mr l'Abbé du
Buisson.

LE 25. AOUST, Mes-

Aa iij

282 MERCURE

seurs de l'Academie Royale
des Sciences , & Mes-
sieurs de l'Academie Roya-
le des Medailles & Inscrip-
tions , ont celebré la Feste
de S. Loüis dans l'Eglise
des Prêtres de l'Oratoire.

Le Panegyrique du S.
a été prononcé par le Pere
Poisson Cordelier.



A V I S.

*A ceux qui enverront
des Memoires.*

On prie ceux qui
enverront des Me-
moires d'observer que
les noms propres
soient bien lisibles , &
de ne pas oublier d'af-
franchir le port des pa-
quets. Ils les adresse-
ront à Mr DU FRESNY ,
au Bureau du Mercu-
re Galant , rue Saint

Aa iij

Thomas du Louvre, vis
à-vis l'Hôtel d'Uzés.

AUTRE AVIS.

On ne vendra les
Mercures reliez en
veau que 30. sols , au-
lieu de 38. & ceux qui
seront brochez , que
25. sols. On les don-
nera à meilleur compte
que les precedents, par-
ce qu'ils ne seront pas si
gros.

AVIS.

Pour placer les Figures.

L'air qui comence par
Des Climats

& qui continuë par
froid & matin

doit regarder la page
75.

Celuy qui commence
par *Un sot.*

& qui continuë par
& moy je dis

doit regarder la page
144.



APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Mon-
seigneur le Chancelier le
Mercure Galant des mois
de Juin, Juillet & Août.
à Paris ce troisiéme Sep-
tembre L 710. CA PON.



T A B L E.

P reface.	
<i>Placet au Roy.</i>	
<i>Mercurc & Apollon.</i>	
<i>Commencement du Mercure Ga-</i>	
<i>lant.</i>	1
<i>Lettre d'un Provincial.</i>	5
<i>Loüanges.</i>	8
<i>Digression sur les Nouvelles.</i>	13
<i>Nouvelles de Juin.</i>	37
<i>L'honneur, Fable.</i>	31
<i>Nouvelles de Juillet.</i>	37
<i>Genealogies.</i>	38
<i>Mariage de Monseigneur le</i>	
<i>Duc de Berry.</i>	50
<i>Lettres d'Appanage.</i>	58
<i>Specifique.</i>	72
<i>Emulation.</i>	79
<i>Cornaline antique.</i>	81

<i>Transitions.</i>	85
<i>Ode Anacreontique.</i>	86
<i>Monseigneur le Duc de Bour-</i> <i>gogne.</i>	92
<i>Repas d'excuses , de souhaits ,</i> <i>& de promesses.</i>	95
<i>Auteurs.</i>	100
<i>Bouts rimez.</i>	104
<i>Questions.</i>	106
<i>Auteurs.</i>	109
<i>Nouvelle experience sur le Vi-</i> <i>triol.</i>	116
<i>Autres Nouvelles de Juillet.</i>	121
<i>Autres nouvelles de Juillet.</i>	169.
<i>Dates.</i>	181
<i>Clergé.</i>	186
<i>Avis qu'on donne à l'Auteur.</i>	196
<i>Reflexion sur cet Avis.</i>	198
<i>Le nouvel Anacreon , Ode.</i>	205



<i>Madrigal.</i>	212
<i>Autre Madrigal.</i>	215
<i>Lettre de Frontignan.</i>	217
<i>Extrait d'une autre Lettre.</i>	222
<i>Avanture de Mr Poujet.</i>	235
<i>Enigme.</i>	241
<i>Compliment au Public.</i>	246
<i>Dedicace du Mercure.</i>	248
<i>Errata.</i>	253
<i>Supplement.</i>	261

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu , Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers les gens tenants nos Cours de Parlements , Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel , Grand Conseil, Prevôt de Paris , Bailiis , Sénéchaux , leurs Lieutenants Civils , & autres nos Justiciers & Officiers qu'il appartiendra , S A L U T. Ayant choisi Nôtre tres-cher , & bien amé CHARLES DU FRESNY , Sieur de Riviere , Nôtre Valet de Chambre ordinaire ; pour continuer de faire le Recueil de plusieurs nouvelles , Relations , & Histoires ; & le faire imprimer sous le titre de *Mercure Galant* ; il Nous a très-humblement fait supplier de lui vouloir accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires. A CES CAUSES Nous lui avons permis & permettons , par ces Presentes , de faire Imprimer le Livre intitulé *LE MERCURE GALANT* , *Contenant plusieurs Nouvelles , Relations , Histoires , & generalement tout ce qui dépend dudit Livre , & qu'on a coutûme d'y mettre depuis trente ans* , en telle forme , marge , caractere , & autant de fois que bon lui semblera , par tel Imprimeur & Libraire qu'il voudra choisir ,

& de le faire vendre & débiter par tout
nôtre Royaume , pendant le temps de trois
années coniecitives à compter du jour de
la datte des Presentes ; Faisons défenses à
toutes sortes de personnes de quelque qua-
lité & condition qu'elles soient d'en intro-
duire d'Impressions Etrangères en aucun lieu
de nôtre obéissance , & à tous Imprimeurs ,
Libraires , & Colporteurs , & tous autres
de faire Imprimer , vendre , & débiter , &
contrefaire ledit Livre , ni Graver aucu-
nes Planches servant à l'ornement d'icelui ,
ni même de le donner à lire pendant le-
dit temps sous quelque pretexte que ce soit ,
sans la permission expresse , & par écrit
dudit Exposant , ou de ceux qui auront
droit de lui , à peine de confiscation des
Exemplaires contrefaits ; de six mil livres
d'amende contre chacun des contrevenants ,
dont un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris , un
tiers au Dénonciateur , & l'autre tiers audit
Exposant , & de tous dépens dommages &
interrests à la charge que ces Presentes se-
ront enregistrees tout au long sur le Re-
gistre de la Communauté des Imprimeurs
& Libraires de Paris , & ce dans trois mois
du jour & datte d'icelles ; que l'impression
dudit Livre sera faite dans nôtre Royaume ,
& non ailleurs , & ce conformément aux
Reglemens de la Librairie ; & qu'avant de
l'exposer en vente , il en sera mis deux Exem-

plaires dans nôtre Bibliotheque publique,
undans celle de nôtre Château du Louvre,
& un dans celle de nôtre très-cher & féal
Chevalier Chancelier de France, le Sieur
P H E L I P P E A U X, Comte de Pontchar-
train, Commandeur de nos Ordres, le tout
à peine de nullité desdites Presentes, du
contenu desquelles, Vous MANDONS, &
enjoignons de faire jouir & user ledit sieur
Exposant; ou ses ayant cause, pleinement
& paisiblement sans souffrir qu'il leur soit
causé aucun trouble, ou empêchement.
Voulons qu'à la copie des Presentes qui se-
ra Imprimée au commencement, ou à la
fin dudit Livre, soit tenue pour bien, &
duëment signifiée, & qu'aux Copies col-
lectionnées par l'un de nos amez & feaux
Conseillers & Secretaires soy soit ajoutée
comme à l'original. Commandons au Pre-
mier nôtre Huissier ou Sergent de faire pour
l'exécution des Presentes tous Actes requis,
& nécessaires sans autres permissions, no-
n obstant Clameur de Haro, Chartre Nor-
mande, & Lettres à ce contraires: CAR
tel est nôtre plaisir. D O N N E' à Versailles
le trente-unième jour d'Août, l'an de grace
mil sept cent dix, & de nôtre Regne le soi-
xante huit. Par le Roy en son Conseil. Si-
gné, D E V A N O L L E S.

*Registré sur le Registre num. 3. de la
Communauté des Imprimeurs & Libraires*

*de Paris , page 63. num. 36. conformément
aux Reglements , & notamment à l'Ar-
rest du 13. Août 1703. A Paris , ce 2. Sep-
tembre 1710. Signé , P. DE LAUNAY,
Syndic.*













